Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 16 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°488 ■

Contribution

Du mépris colonial au génocide. De l'Algérie à la Palestine ?

Par Yazid Benhounet P 8-9

HYDROCARBURES

Sept nouvelles compagnies investissent en Algérie

L'investissement dans le domaine des hydrocarbures prend des couleurs. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures en 2019, plusieurs contrats ont été signés entre le groupe pétro-gazier (Sonatrach) et des compagnies étrangères, marquant ainsi, l'arrivée de nouvelles sociétés pétrolières sur le marché algérien. P 3

De notre envoyé spécial Reda Hadi

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-INDIEN

Accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux

Les travaux du Forum économique algéro-indien, tenus sous la présidence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, ont été clôturés lundi à Alger, par un accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques, lit-on dans le Communiqué final de ce Forum.

P 2

2e JOUR DU NAPEC 2024

Sonatrach signe des accords stratégiques

Au Centre des Conventions d'Oran, Sonatrach a procédé, hier, à la signature de plusieurs accords clés dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de développement. Ces partenariats visent à renforcer sa position dans le secteur énergétique et maritime tout en soutenant la transition énergétique en Algérie.

P 3

MODERNISATION DU SYSTÈME FINANCIER ET BANCAIRE

De nouveaux services digitaux bientôt lancés

La modernisation du secteur bancaire algérien se poursuit avec vigueur, marquée par de nouvelles réformes technologiques et l'essor de la finance islamique. Dans un contexte de réformes économiques majeures, les banques algériennes amorcent une transition numérique pour accompagner le développement du pays. Une série de mesures visant à moderniser les services bancaires et à soutenir les investissements a été mise en place.

P 5

PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

Examen des facilités pour lancer le projet durant la saison 2024-2025 P 2

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

L'AIE revoit à la hausse ses prévisions pour 2025 P 3

ECONOMIE BLEUE

Signature de deux accords de coopération internationale P 16

COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA FEMME RURALE

Ouverture à Alger d'une Foire nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, hier au centre commercial de la Grande poste (Alger), l'ouverture de la Foire nationale de commercialisation des produits de la femme rurale, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales.
Ont assisté à l'ouverture de cette Foire, qui a pour slogan «Femme rurale, persévérance et création», les ministres du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Environnement et des Energies renouvelables, respectivement Mokhtar Didouche et Fazia Dahleb, le Conseiller du Président de la République, chargé des Organisations non gouvernementales (ONG) et des droits de l'homme, Hamid Lounaouci, ainsi que des représentants d'organismes et d'organisations nationales. Dans son allocution, Mme Krikou a précisé que cette Foire de trois jours est «une tradition annuelle qui a pour objectif de commercialiser les produits des femmes rurales dans divers domaines».
Elle a rappelé le programme intersectoriel lancé en 2021 en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a pour objectif de «renforcer les efforts de manière à appuyer l'adhésion des femmes dans le processus de la production nationale, notamment la femme rurale et la femme au foyer».
Ce programme, qui comprend plusieurs axes, dont la formation, l'accompagnement et la sensibilisation, en vue d'encourager les femmes à créer des activités économiques et des micro-entreprises, a permis l'élaboration du «Guide des femmes exceptionnelles», qui contient les mécanismes d'accompagnement au profit de la femme productrice rurale ainsi que la femme au foyer, et ce dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat féminin.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-INDIEN

Accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux

Les travaux du Forum économique algéro-indien, tenus sous la présidence de la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, ont été clôturés lundi à Alger, par un accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques, lit-on dans le Communiqué final de ce Forum.

Par R E.

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), et l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Inde ont signé un mémorandum d'entente pour la coopération, selon le communiqué final ayant sanctionné les travaux du Forum, qui précède la tenue de la prochaine session da la Commission mixte de coopération bilatérale, et qui s'est déroulé en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Le Forum a été ponctué par des interventions sur le climat d'investissement dans les deux pays et les moyens d'exploiter l'ensemble des opportunités qu'offrent les marchés des deux pays. Ce forum intervient à l'occasion de la visite d'Etat qu'effectue la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie, lors de laquelle elle a rencontré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "dans le cadre de la concrétisation de la volonté des deux pays en vue de donner un nouveau départ aux relations économiques et commerciales, à travers l'adoption d'une stratégie commune visant à réunir les conditions idoines pour permettre aux opérateurs économiques algériens et indiens de tirer profit des opportunités de partenariat et des échanges commerciaux dans les domaines intéressant les deux pays", ajoute le communiqué.
A cette occasion, Mme Murmu et M. Zitouni ont souligné "l'importance des relations économiques stratégiques entre les deux pays et la nécessité de travailler ensemble à leur renforcement à travers l'augmentation et la diversification des échanges commerciaux, ainsi que l'exploitation des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles, notamment en encourageant les opérateurs économiques des deux pays à développer et à réaliser des projets rentables pour les deux parties".
Ont pris part à ce Forum plus de 300 opérateurs algériens et indiens représentant plusieurs secteurs dont l'énergie et les mines, la pétrochimie et les engrais, les infrastructures, les industries alimentaires, manufacturières et mécaniques, l'électricité et les chemins de fer, outre l'industrie pharmaceutique, le textile et l'agriculture, le dessalement d'eau et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette rencontre a également été l'occasion d'organiser des rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues indiens qui, à leur tour, "ont exprimé leur volonté de développer la coopération bilatérale dans les différents secteurs, fondée sur la confiance mutuelle et d'intensifier les programmes d'échange de visites et les contacts entre les hommes d'affaires, tout en s'engageant à garantir la participation continue aux manifestations économiques organisées en Algérie et en Inde et à établir des relations d'affaires et des partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques aux deux parties", conclut le communiqué.

PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI ABDELLAH

Tebboune décerne un Doctorat honorifique à la présidente de l'Inde

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a visité hier, le pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid-Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), et ce dans le cadre de la visite d'Etat qu'elle effectue en Algérie. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a remis à la présidente de la République de l'Inde le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts au service de la science et du savoir, et ce en présence de conseillers du Président, de membres du Gouvernement et de la famille universitaire. Lors d'une conférence qu'elle a animée au niveau de cet édifice scientifique et technologique, la présidente de l'Inde a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant sa visite en Algérie, estimant que l'obtention de ce titre était un honneur pour elle et pour son pays. Elle a souligné l'importance des sciences dans le développement des sociétés et des nations, notamment à l'heure actuelle, saluant, par là même, l'expérience de l'Algérie et les pas qu'elle a franchis dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que la dynamique de développement qu'elle connait dans ce domaine. Dans ce contexte, Mme Murmu a rappelé les relations historiques liant l'Algérie et l'Inde, affirmant que les deux pays accordaient "un grand intérêt" au domaine de la science et de la technologie. De son côté, M. Baddari a souligné que le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, "symbolise l'amitié algéro-indienne", se félicitant de la qualité des relations historiques entre les deux pays. Et d'ajouter que l'Algérie "a défini les contours du partenariat avec l'Inde dans le domaine universitaire et de la recherche scientifique en vue d'atteindre les objectifs de la nanotechnologie", précisant que "l'Algérie nouvelle et triomphante accorde un grand intérêt aux jeunes étudiants, qui sont parmi les priorités du président de la République". La présidente de la République de l'Inde s'est rendue, par la suite, à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka (W.Tipasa), où elle a été accueillie par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. L'hôte de l'Algérie a écouté un exposé sur l'activité des stations de dessalement d'eau de mer en Algérie. Par ailleurs, la présidente de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, a visité également au cours de la journée d'hier, la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, dans la wilaya de Tipaza, dans le cadre de sa visite de travail en Algérie. Elle a été accueillie par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, ainsi que par le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal. La station de dessalement de Fouka 2, construite en collaboration avec des partenaires indiens, produit environ 300 000 mètres cubes d'eau dessalée par jour et a la capacité de fournir de l'eau potable à 3 millions de citoyens.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HYDROCARBURES

Sept nouvelles compagnies investissent en Algérie

L'investissement dans le domaine des hydrocarbures prend des couleurs. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures en 2019, plusieurs contrats ont été signés entre le groupe pétro-gazier (Sonatrach) et des compagnies étrangères, marquant ainsi, l'arrivée de nouvelles sociétés pétrolières sur le marché algérien.

De notre envoyé spécial
Reda Hadi

Selon le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem, sept sociétés pétrolières vont investir le marché algérien pour la première fois, citant, entre autres, Texon Oil Suède, Exon&Chevron (USA) et Nidad d'Arabie saoudite.
S'exprimant lors d'une conférence de presse animée hier mardi, au deuxième jour du Salon NAPEC 2024 qui se poursuit à Oran, l'intervenant a précisé que « Sonatrach a actuellement 12 contrats de négociation avec des compagnies pétrolières internationales pour accroître la production, dont sept contrats pour de nouvelles sociétés qui investiront pour la première fois en Algérie (entreprises américaines, suédoises et saoudiennes) », ajoutant qu'un treizième accords a été signé «aujourd'hui (hier NDLR), en signant un protocole d'accord avec Occidental Petroleum Company.
« Il s'agit de contrats en hydrocarbures à conclure sous l'égide de la loi 19/13 promulguée dans le cadre de la promotion de l'investissement et dont le premier objectif est d'attirer les investisseurs dans le domaine de l'exploration d'hydrocarbures », a –t-il déclaré.
Ladite loi, explique l'intervenant, prévoit des négociations directes ou des « Bid rounds », sous les auspices de Sonatrach qui travaille en étroite collaboration avec les compagnies pétrolières intéressées par cet appel d'offre. Le président d'Alnaft a souligné que « la nouvelle loi sur les hydrocarbures a contribué à faciliter le processus d'attraction des investissements étrangers, grâce au système fiscal stimulant introduit par la nouvelle législation».
«Les objectifs stratégiques résident dans l'augmentation des capacités de production et la reconstitution des réserves d'hydrocarbures en Algérie, et cela ne se fera pas sans investissements.

Amélioration de l'attractivité de l'investissement en Algérie

Dans le cadre de la promotion minière et d'hydrocarbures, l'Algérie a officiellement lancé, lundi, un appel à concurrences. Et de préciser qu'« il y a douze contrats en négociation dont sept viennent des compagnies internationales en énergie, arrivant pour la première fois en Algérie ».
Ceci témoigne sur l'amélioration de l'attractivité de l'investissement en Algérie.
Cet engouement traduit par 12 négociations de contrats est, selon Beldjehem, « un signe fort de l'attractivité de notre contractuel et notre régime fiscal, classé, actuellement, un des meilleurs en Afrique en termes d'attractivité », sachant qu'il y a une grande concurrence en « Bid round ».
Ces contrats, dit le directeur d'Alnaft, « couvrent essentiellement, le partage de production, de concession ou des contrats de service à risques ». La stratégie d'Alnaft travaille, selon lui, « sur le lancement de contrats à concurrences de Bid round, suivant une feuille de route d'un appel chaque an ».
« Nous avons un portefeuille qui comprend 17 opportunités finalisées et prêtes au lancement », annonce-t-il, indiquant que « le lancement se fait à la demande des compagnies pétrolières après plusieurs réunions de consultation, exigeant de la visibilité pour une concurrence loyale ».

Augmenter la production

La meilleure manière d'augmenter nos capacités est de faire des découvertes de gisements nouveaux et les explorer. « Nous avons six opportunités ouvertes à concurrence, pour le renouvellement des réserves, en On-Shore, pouvant ramener, à moyen terme, jusqu'à 20 milliards de mètres cubes/an », révèle-t-il. Ainsi, enjoint-il, et pour les champs matures, la stratégie d'Alnaft recourt à des compagnies spécialisées qui maitrisent le travail d'aller au fond des réserves et faire le maximum de récupération.
concernant l'exploration en Off-shore , le président d'Alnaft, « l'Agence a mis un budget de 12 millions de dollars pour faire de la prospection et de nouvelles études en Off-shore. Les premiers résultats sont prometteurs », estime-t-il, et montrent des indices positifs qui nous encouragent à proposer des opportunités en Off-shore. Et d'annoncer que « d'ici à 2026 nous lancerons des appels d'offres ».
Par ailleurs, il souligne que « ces compagnies opératrices nous aident au transfert technologique au niveau des gisements ».

2e JOUR DU NAPEC 2024

Sonatrach signe des accords stratégiques

Par M. A.

Au Centre des Conventions d'Oran, Sonatrach a procédé, hier, à la signature de plusieurs accords clés dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de développement. Ces partenariats visent à renforcer sa position dans le secteur énergétique et maritime tout en soutenant la transition énergétique en Algérie.
Dans un premier temps, un accord a été signé avec Algérie Télécom Satellite (ATS) pour fournir des services de télécommunication par satellite à la flotte de Hyproc Shipping Company, une filiale de Sonatrach. Cette collaboration permettra d'améliorer la connectivité maritime grâce à la technologie VSAT, offrant ainsi une couverture Internet à haut débit sur les navires en mer. Ce développement vise non seulement à optimiser les opérations maritimes de Hyproc, mais également à renforcer la sécurité et la qualité des communications à bord. Cet engagement dans la transformation numérique démontre la volonté de Sonatrach de s'adapter aux défis modernes du secteur maritime.
Parallèlement, Sonatrach a signé un protocole d'accord avec Occidental Petroleum Corporation, un acteur majeur basé aux États-Unis. Cet accord a pour objectif de consolider leurs relations et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Le protocole d'accord définit un cadre de coopération pour un futur contrat d'hydrocarbures dans la zone d'intérêt de Berkine Centre, soulignant ainsi l'importance de la collaboration internationale pour le développement des ressources naturelles de l'Algérie.
Enfin, Sonatrach a également conclu un mémorandum d'entente avec la société norvégienne ICA Finance AS. Ce partenariat vise à explorer des opportunités de coopération dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En s'associant à un fonds d'investissement climatique, Sonatrach confirme son engagement à jouer un rôle clé dans le processus de transition énergétique. Le mémorandum s'inscrit dans la stratégie climat de Sonatrach, qui cherche à développer et à exporter des solutions énergétiques décarbonées, tout en créant un hub énergétique en Algérie.
Ces accords témoignent de la détermination de Sonatrach à moderniser ses opérations, à renforcer ses partenariats stratégiques à l'international et à contribuer activement à la durabilité et à la transition énergétique en Algérie. Alors que le pays se dirige vers un avenir plus vert, ces initiatives marquent un tournant significatif pour Sonatrach et le secteur énergétique algérien.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

L'AIE revoit à la hausse ses prévisions pour 2025

Par Mourad A.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a ajusté ses prévisions pour la demande mondiale de pétrole, annonçant une augmentation significative pour 2025, bien que la consommation globale devrait ralentir en 2024, notamment en raison du déclin de la demande chinoise.Dans son dernier rapport sur le marché mondial du pétrole, l'AIE indique que la demande de pétrole devrait augmenter de 862 000 barils par jour (b/j) en 2024, soit une révision à la baisse par rapport à une prévision antérieure de 903 000 b/j. En revanche, les prévisions pour 2025 ont été relevées à 1 million de barils par jour, contre 950 000 b/j précédemment.
Ce changement s'explique en partie par un ralentissement plus marqué de la consommation en Chine, un facteur essentiel qui pèse sur les chiffres globaux. La contribution chinoise à la croissance mondiale de la demande devrait passer de 70 % en 2023 à seulement 20 % en 2024 et 2025, affectant ainsi les perspectives de croissance. La Chine, qui avait fortement contribué à l'augmentation de la demande post-pandémie, voit sa consommation ralentir de manière notable. Pour 2024, l'AIE prévoit une augmentation de 150 000 b/j pour la Chine, bien en deçà des 710 000 b/j estimés en début d'année. Pour 2025, la prévision a été réduite à 220 000 b/j, contre 260 000 b/j dans le rapport précédent. Ce ralentissement pourrait peser sur l'équilibre global du marché, où la demande devrait croître à un rythme beaucoup plus modéré par rapport aux années précédentes.
Du côté de l'offre, des perturbations importantes ont affecté la production mondiale en septembre 2024. La production a chuté de 640 000 b/j, pour atteindre un total de 102,8 millions de barils par jour, en raison notamment des tensions politiques en Libye et des travaux de maintenance dans les champs de pétrole au Kazakhstan et en Norvège. Malgré ces perturbations, l'AIE prévoit une augmentation de l'offre des pays non membres de l'OPEC+ de 1,5 million de barils par jour au cours des deux prochaines années. Ce sont principalement les États-Unis, le Brésil, la Guyane et le Canada qui devraient contribuer à cette hausse, avec des prévisions de production supplémentaires de plus d'un million de barils par jour.
Le rapport de l'AIE souligne également la pression sur les marges de raffinage. En septembre 2024, celles-ci ont diminué en raison d'un écart plus important entre les prix des produits raffinés (essence, diesel, kérosène) et ceux du pétrole brut. En conséquence, les prévisions de production des raffineries ont été réduites pour 2024 à 82,8 millions de barils par jour, soit une baisse de 180 000 b/j par rapport à la prévision précédente. Pour 2025, cette estimation a également été ajustée à la baisse, à 83,4 millions de barils par jour.
En ce qui concerne les stocks mondiaux de pétrole, l'AIE rapporte une diminution continue en août, avec une baisse de 22,3 millions de barils, dont une chute de 16,5 millions de barils dans les stocks de brut. Les stocks commerciaux de l'OCDE ont diminué de 13,4 millions de barils, atteignant un total de 2,8 milliards de barils, soit bien en dessous de la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, l'AIE souligne que malgré cette baisse des stocks, les capacités excédentaires des pays producteurs et les stocks mondiaux restent suffisants pour faire face à toute perturbation importante de l'offre.
Les prix du pétrole ont récemment connu une remontée significative, en partie à cause des inquiétudes géopolitiques. En octobre 2024, les contrats à terme sur le Brent ont bondi de 8 dollars pour atteindre 78 dollars le baril, suite à l'escalade des tensions entre Israël et l'Iran, ainsi qu'à la possibilité d'une perturbation des exportations iraniennes.
L'AIE a réaffirmé sa capacité à intervenir si nécessaire, rappelant que l'OPEC+ dispose d'une capacité excédentaire record, à hauteur de plus de 5 millions de barils par jour, ce qui devrait suffire pour pallier toute rupture d'approvisionnement majeure. Dans l'ensemble, bien que le marché mondial du pétrole connaisse des tensions et des ajustements, l'AIE estime que l'offre restera suffisante pour répondre à la demande, à condition que les perturbations géopolitiques et les fluctuations de la consommation en Chine ne s'aggravent pas. Toutefois, la situation reste surveillée de près, l'AIE étant prête à intervenir en cas de besoin pour garantir la stabilité du marché.

PÉTROLE

Le Brent à 73,57 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont baissé mardi à Londres, dans un contexte d'inquiétude sur la demande de brut et d'apaisement des craintes d'une aggravation des tensions au Moyen-Orient. Vers 11h, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a atteint 73,57 dollars, reculant de 5,02%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, chute de 5,19%, à 70,00 dollars. Les cours du pétrole se repliaient mardi, reculant de plus de 3% après des informations de médias américains sur la tension au Proche-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait à 02H20 GMT 3,05%, à 75,10 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, reculait de 3,05%, à 71,55 dollars. La baisse des cours du pétrole est renforcée par les inquiétudes persistantes sur la demande de la Chine, premier pays importateur d'or noir, malgré ses efforts pour relancer son économie en perte de vitesse. Ses exportations - pilier de sa croissance - ont nettement ralenti, tandis que les importations sont restées faibles en septembre en Chine, selon des chiffres publiés lundi, témoignant de l'assombrissement de l'activité industrielle et augurant d'une demande pétrolière sous pression. La veille, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre avait perdu 2% à 77,46 dollars et le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, avait lâché 2,29%, à 73,83 dollars.

PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

Examen des facilités pour lancer le projet durant la saison 2024-2025

Toutes les facilités nécessaires au projet algéro-italien intégré de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun ont été examinées, avant-hier au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en prévision de son lancement durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué un communiqué du ministère.
L'examen de ce dossier est intervenu lors d'une réunion du comité technique intersectoriel chargé de l'accompagnement de la mise en œuvre du projet, en partenariat avec la société italienne Bonifiche Ferraresi et le Fonds national d'investissement (FNI) sur une superficie de 36.000 hectares, et présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, précise le communiqué. La réunion, ajoute la même source, a permis d'examiner toutes les facilités nécessaires au lancement du projet durant la saison agricole 2024-2025, en affectant une superficie de 3.000 hectares pour la production de blé dur et une superficie de 6.000 hectares pour la culture des légumineuses à partir d'avril 2025.
Ces facilités concernent l'alimentation en énergie électrique, la réalisation des infrastructures telles que les routes menant vers les périmètres d'investissement, le réseau de fibre optique, et la réalisation de puits artésiens, ainsi que le dédouanement des marchandises et services, et d'autres facilités administratives et techniques.
Cette réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du Président-directeur général de Bonifiche Ferraresi Algérie, et des représentants des secteurs concernés membres du comité (Agriculture et Développement rural, Finances, Energie et Mines, Hydraulique, Travaux publics, Poste et Télécommunications, Affaires étrangères et Communauté nationale à l'étranger, Travail, et Commerce et Promotion des exportations).

MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nécessité d'instaurer une culture de prévention

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur "l'information et la prévention des risques professionnels", organisée lundi à Constantine, ont souligné la nécessité d'instaurer "une culture de prévention des maladies et accidents professionnels dans les lieux de travail, notamment dans les chantiers du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique)". M. Djamel Matari, directeur central de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué que 37% des accidents de travail mortels, en Algérie, sont enregistrés dans le secteur du BTPH, d'où, a-t-il dit, la nécessité d'intensifier les efforts pour instaurer une culture de prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail dans tous les lieux de travail. Il a souligné que l'Algérie dispose de secteurs avec différentes activités qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection, et des précautions de sécurité dans les usines, les chantiers et les ateliers de construction et de maintenance où survient le plus grand nombre d'accidents du travail.
De son côté, le directeur de l'agence de Constantine de la CNAS, Abdelmoumen Djalout, a souligné que l'une des missions de cette caisse en matière de prévention des risques professionnels, des accidents du travail et des maladies professionnelles consiste à redoubler d'efforts de sensibilisation en intensifiant les sorties sur le terrain pour attirer l'attention sur les risques encourus.

MONNAIE

La livre monte légèrement après les chiffres du marché du travail britannique

La livre progresse quelque peu mardi après des chiffres montrant que le marché du travail britannique se détend, mais moins vite que prévu, ce qui pourrait inciter la Banque d'Angleterre (BoE) à hésiter sur de futures baisses de son taux directeur.
Dans la matinée, la livre prend 0,15% au billet vert, à 1,3080 dollar, et avance de 0,21% face à la monnaie européenne, à 83,35 pence pour un euro. Au Royaume-Uni, le taux de chômage a légèrement reculé sur les trois mois terminés en août, à 4% contre 4,1% à fin juillet, troisième diminution d'affilée, selon les données de l'office britannique des statistiques "ONS" publiées mardi. Le marché du travail a connu un trimestre "solide", ce qui rend la devise britannique attractive, selon des analystes soulignant que la force du marché de l'emploi pourrait rendre la Banque d'Angleterre "moins encline à lancer la deuxième partie de son cycle de baisse des taux", après une première coupe en août.
Le même rapport de l'ONS révèle pourtant que la croissance des salaires hors bonus a ralenti au Royaume-Uni sur la période, ce qui soutient l'hypothèse d'une nouvelle baisse des taux britanniques. Mais "bien que la croissance des salaires ait ralenti", celle-ci est "toujours plus rapide que prévu, ce qui suggère que le rythme des baisses de taux de la BoE sera probablement relativement prudent, estiment des économistes. Le marché a déjà largement intégré la probabilité d'une réduction de 0,25 point de pourcentage du taux directeur de la BoE lors de sa prochaine réunion du 7 novembre.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	406,00	425,00	+4,68	5,12	-0,86	8,20	7,06	69	29 325,00
BIOPHARM	BIO	2 280,00	2290,00	0,44	3,48	-1,23	6,87	7,86	1731	3 963 990,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 292,00	2289,00	-0,13	0,58	-0,00	12,04	5,46	9502	21 750 078,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-5,10	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	-1,68	-16,24	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 10 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	89	107	70	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	120	141	99	الطماطم	
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف	
	Ail sec	405	462	348	الثوم الجاف	
	Carotte	79	89	69	الجزر	
	Navet	120	134	106	لفت	
	Poivron	117	132	102	الفلفل الاخضر	
	Piment	134	151	117	الفلفل الحار	
	Courgette	160	175	146	الكوسة	
	Haricot vert	232	255	208	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	124	138	110	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	399	508	289	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	510	642	377	التمر	
	Melon	97	109	86	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	93	104	82	البطيخ الاحمر	
	Poire	400	495	305	الاجاص	
	Raisin	205	251	158	العنب	
	Banane	414	431	398	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1780	1909	1650	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	426	438	414	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

MODERNISATION DU SYSTÈME FINANCIER ET BANCAIRE

De nouveaux services digitaux bientôt lancés

La modernisation du secteur bancaire algérien se poursuit avec vigueur, marquée par de nouvelles réformes technologiques et l'essor de la finance islamique. Dans un contexte de réformes économiques majeures, les banques algériennes amorcent une transition numérique pour accompagner le développement du pays. Une série de mesures visant à moderniser les services bancaires et à soutenir les investissements a été mise en place.

Par Mourad A.

Parmi ces initiatives figurent l'introduction du paiement mobile, la création de la carte de paiement différé et le lancement du dinar numérique. Ces innovations technologiques visent à répondre aux besoins croissants des consommateurs et à encourager la modernisation du secteur financier, a indiqué Ali Kadri, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF).

L'ère du numérique n'épargne pas le secteur bancaire, et les banques algériennes doivent désormais s'adapter pour rester compétitives. Invité d'une émission diffusée sur une chaîne TV «Ennahar TV», Ali Kadri a souligné l'importance de la modernisation des systèmes informatiques, ouvrant la voie à de nouveaux services digitaux. Ces initiatives permettront de développer des applications mobiles et des services innovants destinés aux entreprises et aux citoyens, notamment aux jeunes et aux petites entreprises. Parmi ces innovations, le paiement mobile est l'une des plus attendues. Ce service, qui sera lancé dans les semaines à venir, permettra d'effectuer des transactions via téléphone mobile à l'aide de QR codes. L'objectif est de rendre le paiement électronique accessible à un plus grand nombre de commerçants à moindre coût, tout en accélérant l'adoption des solutions de paiement modernes.Les projets ne s'arrêtent pas là. La carte de paiement différé, une autre innovation annoncée, va permettre aux citoyens de mieux gérer leurs finances. Avec ce nouveau produit, les consommateurs pourront payer leurs factures et faire leurs achats, tandis que le débit sera prélevé sur leurs comptes à une date différée, convenue à l'avance avec la banque. Cette flexibilité vise à offrir aux particuliers une meilleure maîtrise de leur budget et à simplifier les transactions quotidiennes. Le dinar numérique est également en préparation. Ce projet de monnaie cryptographique centralisée, supervisé par la Banque d'Algérie, représente un pas de géant vers la digitalisation de l'économie algérienne. Bien que son déploiement ne soit pas encore effectif, le dinar numérique permettra de faciliter les transactions économiques tout en assurant un contrôle accru sur les flux financiers. Ce projet, en ligne avec les tendances mondiales, positionne l'Algérie parmi les pionniers de la monnaie digitale en Afrique.

La finance islamique, quant à elle, continue de gagner du terrain en Algérie. Parmi les innovations majeures, les sukuk souverains (instruments financiers conformes à la charia) seront lancés en 2025. Ces sukuk permettront de financer de grands projets publics, offrant ainsi une alternative aux instruments de financement conventionnels. L'objectif est de diversifier les sources de financement et d'attirer une nouvelle catégorie d'investisseurs, tout en respectant les principes de la finance islamique. Les chiffres témoignent du succès de la finance islamique en Algérie : 800 milliards de dinars de dépôts ont été enregistrés, et près de 500 milliards de dinars ont été injectés sous forme de financements dans l'économie, marquant ainsi la montée en puissance de ce secteur. Le lancement des sukuk devrait encore renforcer cet élan, tout en contribuant à mobiliser des capitaux pour des projets d'infrastructure de grande envergure.

13 000 milliards de DA de crédits à l'économie

Malgré ces avancées, le secteur bancaire algérien fait face à des défis, notamment en matière de prêts non remboursés. Ali Kadri a reconnu que le taux des prêts non performants reste un problème majeur. Cependant, des mesures sont mises en place pour résoudre ces difficultés, notamment par le biais de renégociations des échéances et de financements supplémentaires pour aider les entreprises à surmonter les crises. En matière d'investissement, les banques, en particulier les banques publiques, jouent un rôle de premier plan.

Elles suivent les priorités économiques définies par le gouvernement, notamment dans le cadre de la loi sur l'investissement. Les banques sont ainsi prêtes à financer des projets stratégiques, tant dans le secteur privé que public, tout en veillant à la rentabilité et à la durabilité de ces projets.

Au 31 janvier 2023, le secteur bancaire algérien a injecté un total de 13 000 milliards de dinars dans l'économie, témoignant d'un engagement significatif à soutenir la croissance économique du pays. Parmi ces crédits, 9 000 milliards de dinars ont été destinés aux entreprises, démontrant l'importance accordée au secteur privé pour stimuler l'activité économique.

Parallèlement, la finance islamique connaît une montée en puissance notable. Les dépôts en finance islamique ont atteint 800 milliards de dinars, soulignant l'intérêt croissant des Algériens pour des solutions financières conformes aux principes islamiques.

De plus, près de 500 milliards de dinars ont été injectés sous forme de financements dans l'économie, permettant de soutenir des projets respectant ces normes. Ces chiffres illustrent non seulement la modernisation du système bancaire algérien, mais aussi l'essor de la finance islamique comme un levier de développement économique.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

Volonté commune de renforcer la coopération économique

Par Sirine R.

Un Forum d'affaires algéro-russe a été organisé, hier à Alger, durant lequel les opérateurs des deux pays ont affiché leur volonté de renforcer la coopération dans plusieurs domaines économiques, notamment les industries agroalimentaires et pharmaceutiques et la médecine.

Le Forum a vu la participation d'opérateurs économiques algériens et d'une délégation d'hommes d'affaires russes en visite en Algérie pour explorer les opportunités d'investissement, composée principalement de représentants de sept entreprises économiques russes activant dans divers domaines.

Le président de la CACI, Kamel Hammeni a affirmé que cette rencontre vise à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et à les promouvoir à un niveau supérieur, à la lumière des moyens énormes pour la coopération et le partenariat, compte tenu des aspirations de l'économie algérienne et des réalisations qu'elle connait, ainsi que l'expérience dont jouit les entreprises russes dans divers domaines économiques.

«Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie «a connu une croissance au cours des deux dernières années, passant de 1,05 milliards de dollars en 2022 à 1,48 milliards de dollars en 2023. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2024, il a atteint 524 millions de dollars», a fait savoir M. Hammeni. Cependant, indique-t-il, «cette croissance a davantage profité à la Russie, d'où la nécessité de renforcer la coopération bilatérale en vue de parvenir à un équilibre commercial profitant aux deux pays».

Pour sa part, le directeur général de la CACI, Hocine Zaoui a salué l'état des relations algéro-russes au cours des dernières années, ainsi que la coopération et la coordination communes, reflétées par les échanges commerciaux, mettant en avant l'impératif de «créer un équilibre dans la balance commerciale bilatérale».

«Etant un marché prometteur et un important pôle économique régional, l'Algérie demeure un chantier ouvert à de grands projets de développement dont la réalisation exige expertises et compétences, notamment à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement et des avantages offerts aux investisseurs dans son cadre», a-t-il ajouté. A ce titre, il a invité les hommes d'affaires russes à participer aux divers grands projets que l'Algérie envisage de réaliser dans de nombreux secteurs économiques, en collaboration avec leurs homologues algériens, qui aspirent à développer des relations économiques solides et bénéfiques pour les deux pays. De son côté, le chef adjoint de la Représentation commerciale de Russie en Algérie, Sergei Sharaev a affirmé que ce Forum représentait une grande opportunité pour développer le partenariat entre les deux pays, soulignant «l'attractivité» du climat des affaires en Algérie pour les investissements, d'où la nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, qui joue un rôle clé dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie, a-t-il dit.

EXPORTATION HORS HYDROCARBURES

Les démarches d'accompagnement des opérateurs économiques en débat à Alger

Une journée d'étude sur l'exportation a été organisée mardi à Alger, à l'initiative de la direction du commerce et la promotion des exportations de la wilaya d'Alger, avec la participation de plusieurs opérateurs économiques et exportateurs. Organisée au siège de l'Agence nationale de la promotion du commerce Extérieur (Algex), la journée a été l'occasion pour les différents organismes intervenant dans l'opération d'accompagnement des exportateurs, pour revenir sur les démarches et mécanismes de chaque instance dans la facilitation des opérations d'exportation. Dans cette optique, le représentant de la direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Abdellatif Houari, a évoqué les différents dispositifs mis dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Il a dans ce sens indiqué que l'Etat contribue dorénavant à hauteur de 60% au lieu des 50% applicables par le passé, dans les frais de transport des produits agricoles périssables et à destinations éloignées pour mieux "conforter les exportateurs". M. Houari a également relevé que l'Etat prenait également en charge les frais des cahiers de charges, au profit des exposants nationaux désireux de participer à des expositions internationales, outre les frais de transport des produits acheminés aux expositions permanentes ouvertes par l'Algérie à l'étranger. Le même responsable s'est également étalé sur la numérisation des services du FSPE, affirmant que l'objectif était "de pouvoir atteindre les potentiels exportateurs via les différentes plateformes mises en service" .

Abondant dans le même sens, le sous-directeur à l'Algex, Boualem Bouadma, a pour sa part évoqué les multiples démarches prises en faveur des exportateurs, notamment la mise en place de plusieurs plateformes numériques "pour mieux véhiculer les informations s'agissant des marchés internationaux pour assurer un accompagnement systématique et de qualité, sur le terrain". Il a également relevé les efforts déployés dans la numérisation des différents services d'Algex permettant actuellement au potentiel exportateur, entre autres services, "d'avoir les informations nécessaires concernant les marchés extérieurs et de pouvoir télécharger le guide d'exportation des produits agricoles et celui de la réglementation régissant l'exportation". Des services douaniers, l'inspectrice Linda Benziad a indiqué que des facilitations douanières sont accordées aux opérations d'exportation sur trois phases, en procédure, en régimes douaniers et au contrôle. L'intervenante a dans la foulée expliqué que ces facilitations sont mises en œuvre pour "accompagner les exportateurs et promouvoir et encourager les exportations hors hydrocarbures". De la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Abdelkrim Toudert, a rappelé que le capital de la société qu'il représente a été porté à 10 milliards de dinars, début 2024, pour "contribuer à un plus grand soutien aux exportateurs algériens". Les représentants de institutions bancaires ont, de leur côté, énuméré les démarches d'accompagnement des exportateurs traduites essentiellement par l'octroi de crédits d'investissement, l'accès au financement leasing pour les PME, et l'allégement des dossiers administratifs. Lors du débat, les présents ont relevé "la constante amélioration et renforcement, du dispositif d'incitation aux exportations hors hydrocarbures" mettant en avant les "grandes potentialités" que recèlent des secteurs prometteurs notamment l'agriculture et l'industrie avec ses différentes filières dans la promotion de l'exportation.

R E.

DJELFA

Plus de 67.000 ha affectés à la céréaliculture

Une superficie globale de 67.740 ha a été affectée à la céréaliculture à Djelfa au titre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles a été donné à partir d'une exploitation agricole du lieudit Mguitaâ El Ouassat, dans la commune de Tadmit (50 km au sud de Djelfa), a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Abdallah Bensalem. Sur cette superficie destinée à la céréaliculture, 48.000 ha sont réservés à la culture de l'orge, 19.000 ha au blé dur, plus de 700 ha au blé tendre et près de 1.000 ha à l'avoine, a-t-il précisé, assurant que tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de la campagne labours-semailles. Cette opportunité a également donné lieu au lancement, par le wali Ammar Ali Bensaâd, des travaux de réalisation de quatre (4) centres de proximité de collecte de céréales d'une capacité de 50.000 qx chacun, dont un (1) à Amra, commune d'Ain Ibel, un (1) à Mguitaâ El Ouassat commune de Tadmit, et deux (2) dans les communes de Douis et Deldoul (sud de la wilaya). A noter que la DSA a programmé la réalisation de quatre (4) autres centres de collecte de céréales ainsi que d'un silo d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux, ce qui portera la capacité totale de stockage de la wilaya à 1,9 million de qx.

TOUGGOURT

Plus d'un million de qx de dattes attendus cette saison agricole

Une production prévisionnelle de pas moins de 1.134.300 quintaux (qx) de dattes est attendue dans la wilaya de Touggourt au titre de l'actuelle saison agricole, a annoncé lundi la direction des Services agricoles (DSA).

Une "hausse relative" de la production de dattes, telles que Deglet Nour, Ghars et Degla Beida, est prévue cette saison, selon les indicateurs positifs enregistrés dans cette filière agricole au cours de cette saison, notamment suite au succès de la campagne préventive de lutte contre le Boufaroua, a indiqué le chef du service des statistiques à la DSA, Khaled Bariyala. Un "recul notable" de la propagation de Boufaroua a été enregistré cette saison agricole dans la plupart des palmeraies de la wilaya de Touggourt par rapport à la précédente saison, a-t-il affirmé. Un nombre important de palmiers sont entrés en phase de production cette saison dans plusieurs régions de la wilaya, notamment dans les daïras de Touggourt, Megarine et Témacine, où se concentrent la plupart des palmeraies, ce qui assurera une "récolte abondante" de dattes de haute qualité lors de l'actuelle campagne de

cueillette, a précisé le responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du secteur visant le développement de la filière phœnicicole et la promotion de la production des dattes dans la wilaya , il est prévu la plantation de plus de 21.000 nouveaux palmiers dattiers (Djebbar) avant la fin de cette année, soit le quota dont a bénéficié les agriculteurs de la région au titre du programme de soutien agricole pour l'acquisition et la plantation de palmiers dattiers, a-t-il fait savoir. La direction des Services agricoles de la wilaya de Touggourt s'engage à promouvoir cette filière stratégique et à améliorer sa rentabilité en œuvrant à assurer l'accompagnement des producteurs, la prise en charge de leurs préoccupations, et les difficultés auxquelles ils font face, notamment celles liées à la commercialisation des dattes, vu le manque des marchés et espaces commerciaux locaux dédiés à son exposition et à sa commercialisation dans des conditions appropriées. Considérée comme l'une des principales régions en terme de production de dattes, la wilaya de Touggourt dispose d'une richesse phœnicicole de plus de 1,5 million de palmiers dattiers, répartis sur les différentes palmeraies et oasis de la région.

EL-OUED

Plus d'une vingtaine d'interventions pour la correction de malformations congénitales chez des enfants

Pas moins de 21 enfants bénéficient cette semaine d'interventions chirurgicales de correction de malformations congénitales, menées à El-Oued dans le cadre de journées de formation médico-chirurgicales initiées par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant "Bachir-Bennacer", a-t-on appris lundi des organisateurs. L'initiative (11-16 octobre) intervient en application du programme du ministère de tutelle portant prise en charge et amélioration des prestations de santé, a indiqué le directeur de l'EHS, Zakaria Naïboue. L'opération de correction profitant à des enfants âgés de six mois à 13 ans, présentant des malformations congénitales, dont le bec de lièvre et la malformation de la mâchoire supérieure, est assurée par une équipe médicale spécialisée comprenant des praticiens locaux et d'autres wilayas du pays, notamment des chirurgiens-pédiatres et des anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du spécialiste en réparation dermatologique et esthétique, Dr Mahmoud Benmahmoud, du CHU "Saâdna Mohamed Abdennour" de Sétif. Ces interventions ont été précédées par des consultations médicales gratuites au profit d'une cinquantaine d'enfants issus de différentes wilayas, en vue de déterminer les cas nécessitant des interventions chirurgicales, a fait savoir M. Naïboue.

Des journées de formation sur les corrections des malformations chez les enfants ont été animées, en marge des interventions, par le spécialiste Mahmoud Benmahmoud, en direction du corps médical et paramédical local, leur permettant d'améliorer leurs compétences, de mettre à niveau leurs connaissances médicales et d'améliorer la prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant. Le programme arrêté par l'EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer d'El-Oued prévoit prochainement d'autres interventions médicales multidisciplinaires, devant être assurées par des praticiens spécialistes.

BATNA

Début de la commercialisation des pommes du producteur au consommateur

Des mesures visant à faciliter la commercialisation de la pomme, du producteur au consommateur, mises en œuvre à partir de samedi dernier à Batna, ont été favorablement accueillies par les agriculteurs, a affirmé lundi le Secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, Fateh Benmansour. "Depuis trois jours, d'importantes quantités de pommes sont acheminées vers les marchés de gros des fruits et légumes d'Oued Athmania (Mila) et de Bouhmama (Khenchela), ce dernier marché jouxtant les pôles de production de pommes dans la wilaya de Batna, tels qu'Ichemoul, Inoughissen, Arris et Foum Toub", a ajouté le responsable.

La vente "du producteur au consommateur" intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait indiqué, lors du dernier Conseil des ministres, que des sanctions seraient prises à l'encontre des spéculateurs en matière de produits locaux à l'instar des pommes, qui étaient commercialisées aux prix des fruits importés, a rappelé M. Benmansour. Le président de la Chambre de wilaya de l'agriculture, Yousfi Hamoudi, a indiqué, de son côté, qu'une réunion de coordination a été organisée à l'intention des arboriculteurs produisant des pommes à travers la wilaya, afin de leur expliquer en détail les nouvelles mesures leur permettant de commercialiser les pommes "directement auprès des détaillants, dans des espaces mis à leur disposition à cet effet par les autorités publiques avec gratuité du transport à partir de leurs exploitations agricoles". Tous les producteurs de ce fruit dans la wilaya de Batna, pionnière en matière d'arboriculture fruitière, en particulier dans la production de pommes, "ont été invités à participer à cet effort bénéfique autant aux producteurs qu'aux consommateurs", selon le président de la Chambre de l'agriculture.

De nombreux agriculteurs, approchés par l'APS, ont fait part de leur satisfaction quant aux mesures prises par les pouvoirs publics pour maîtriser le prix des pommes, à l'instar de Nouara Khelifi, pomicultrice dans la zone de Rehaouat, à Haidoussa, qui a souligné que cela permettra de "réduire la chaîne d'intermédiaires", tandis qu'Imad Mourad, cultivateur de pommes à Lemsaïd, dans la commune d'Ayoun El Assafir, a estimé que la mesure "permettra au fruit d'arriver jusqu'au consommateur à un prix acceptable".

Au cours de l'actuelle saison agricole, la récolte de pommes dans la wilaya de Batna devrait atteindre près de 1,650 million de quintaux, avec un rendement avoisinant les 351 quintaux par hectare, en dépit du fait que les superficies destinées à la pomiculture aient été affectées par les grêlons à hauteur d'environ 30 pour cent.

La superficie totale plantée de pommiers est actuellement de l'ordre de 5.639,77 hectares, dont 4,696,69 hectares d'arbres productifs, selon les responsables.

DARON ACEMOGLU

Un trublion éclectique

A l'occasion de l'attribution du prix Nobel d'économie par l'Académie des sciences et la banque nationale de suède, au Professeur Daron Acemoglu, avec deux autres professeurs, nous reproduisons un article publié en mars 2010 dans la revue et Finances et développement du FMI qui lui a été consacré.

1ère partie

C'est après une nuit passée en prison que Daron Acemoglu a mesuré toute l'importance de la réglementation des marchés. Alors adolescent, il effectuait, avec plusieurs autres conducteurs sans permis, de dangereuses cascades sur une autoroute désertée d'Istanbul, lieu de rendez-vous bien connu pour ce genre d'activité. Ce jour-là, la police municipale décida d'intervenir à l'improviste et l'embarqua avec quelques autres. Ils furent placés en cellule en attendant un sérieux savon le lendemain matin. «Sans réglementation et sans lois prévisibles, les marchés ne peuvent pas fonctionner», admet aujourd'hui d'un air contrit Acemoglu qui, plus mûr et plus sage, détient la chaire Charles P. Kindleberger d'économie appliquée au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Quelques heures à croupir dans une cellule en ciment et la punition administrative qui a suivi l'ont convaincu à jamais de l'importance d'avoir des règles qui soient appliquées uniformément, même sur les marchés réputés libres.

«Partout dans le monde, chaque marché est réglementé; c'est simplement une question de degré», affirme Acemoglu tout en contemplant par la fenêtre de son bureau le spectacle morne et grisâtre de la rivière Charles prise par la glace.

«Il y a réglementation quand vous avez un juge qui fait respecter la loi. Cette réalité est beaucoup plus palpable dans les pays en développement, où, si les marchés ne fonctionnent pas, c'est précisément parce que la réglementation et les institutions nécessaires font défaut. Les gouvernements font souvent obstacle au bon fonctionnement des marchés, mais si l'on veut vraiment que les marchés fonctionnent, il faut que les gouvernements les soutiennent, par le maintien de l'ordre public, une réglementation et des services publics.»

Une vocation précoce

Après avoir fait lui-même l'expérience des rigueurs de la loi dans sa jeunesse, Acemoglu s'est lancé dans une carrière qui l'a amené dernièrement à s'interroger sur ce qui fait que certains États réussissent à assurer la prospérité et le bienêtre de leurs ressortissants et que certains autres semblent condamnés à ne pas y arriver. L'économiste istanbuliote s'est intéressé à cette question au terme d'un parcours tortueux, qui l'a mené d'abord aux sciences politiques, puis à l'économie et enfin à l'abandon pur et simple de la politique.

À l'université de York, dans le nord de l'Angleterre, au milieu des années 80, Acemoglu s'est d'abord concentré sur la macroéconomie, mais il s'est peu à peu convaincu que les tendances macroéconomiques trouvaient leur origine dans la microéconomie.

«Pour bien comprendre ce qui se passe au plan macroéconomique — la croissance, l'économie politique, les questions de long terme —, il faut comprendre les principes fondamentaux de la microéconomie, tels que les incitations, l'allocation des ressources, l'évolution des techniques et l'accumulation de capital.»

Cette prise de conscience et cette affirmation du chevauchement des deux grandes branches traditionnelles de l'économie ont fait d'Acemoglu un hybride atypique qui bousculait une ligne de démarcation jusque-là clairement établie.

«Pour une large part, ce que je fais relève de la théorie de l'économie politique, qui consiste essentiellement en l'application de la théorie des jeux; on pourrait donc dire que c'est de la microéconomie, mais avec un intérêt particulier pour les questions plus vastes qui font la fierté des macroéconomistes.»

Après York, Acemoglu a obtenu son doctorat à la London School of Economics (LSE), où il connut une véritable «transformation» lorsqu'il rencontra celui qui allait devenir son collaborateur de longue date, James Robinson, aujourd'hui professeur d'administration publique à l'université Harvard. Ils ne tardèrent pas à se mettre ensemble au travail.

«Tous les deux, nous pensions que, pour amorcer le développement économique, il fallait avant tout la démocratie», se rappelle Acemoglu. «Mais il n'existait aucun modèle qui permettait de comprendre comment naissait la démocratie, et la science politique n'était d'aucun secours à cet égard. Nous en avons donc fait notre thème de recherche en 1995 et nous n'avons pas arrêté d'y travailler depuis.»

Robinson se rappelle un individu ébouriffé, assis au premier rang, qui gesticulait en mettant en question sa méthodologie lors d'un séminaire à LSE. «C'était au début de 1992. Je présentais mes recherches pendant un séminaire et j'avais devant moi, au premier rang, un doctorant agaçant qui ne cessait de m'interrompre et de critiquer mon exposé.

Le soir même, je suis sorti dîner avec plusieurs participants et je me suis retrouvé précisément à côté de ce même individu irritant, mais nous avons engagé la conversation et j'ai trouvé qu'il avait des idées originales qu'il présentait très bien. C'était Daron.» Il semblerait qu'à cette époque Acemoglu ait systématiquement fait passer des «auditions» de cette nature à d'éventuels partenaires de recherche, car un autre futur collaborateur, Steve Pischke, professeur d'économie à LSE, se rappelle avoir fait la même expérience.

«Je dirigeais un séminaire à LSE en 1991 et il y avait au premier rang cet exaspérant étudiant de troisième cycle qui critiquait mes méthodes et exigeait davantage d'informations, raconte-t-il. Et après, pendant le repas, Daron s'est montré encore plus disert.»

Travaux en commun

Au début de 1993, Acemoglu et Robinson, qui enseignait alors en Australie, échangeaient des idées sur des thèmes de recherche par un tout nouveau système de communication. «C'était la première fois que j'utilisais le courrier électronique, se souvient Robinson. Nous avons commencé à échanger nos études par courriel et, tout à coup, nous nous sommes rendu compte que nous avions écrit, indépendamment et séparément, deux études presque identiques sur le même sujet.» En bons économistes qui ont horreur des doublons et de l'inefficacité, les deux chercheurs ont décidé de joindre leurs efforts.

À l'époque où sa collaboration avec Robinson passait à la vitesse supérieure, Acemoglu commençait son «premier vrai job» en tant que maître de conférences en économie à MIT. C'était en 1993. Sa transgression assez brouillonne des frontières bien établies de la profession n'a pas tardé à faire jaser dans les couloirs de l'institution.

Inspiré par les travaux originaux de Robinson, Acemoglu avait poursuivi à Cambridge le travail qu'il avait entamé à Londres sur la théorie de l'économie politique, en conjuguant micro- et macroéconomie.

«Lorsque le moment de ma promotion est arrivé, mes supérieurs à MIT m'ont dit que mes travaux étaient valables et intéressants et qu'ils étaient plutôt bien reçus, mais en ajoutant aussitôt : «Vous devriez vraiment arrêter vos travaux sur l'économie politique». J'ai donc occulté cette partie de mes activités pendant deux ans, le temps d'être titularisé.»

Au moment de sa titularisation, en 1998, les travaux d'Acemoglu sur l'économie politique étaient reconnus par presque tout le monde. Bien installé à MIT, Acemoglu a reçu en 2005 la médaille John Bates Clark de l'Association américaine d'économie, décernée à l'économiste américain de moins de 40 ans le plus influent.

Avec Robinson, qui enseignait alors à Berkeley et est maintenant à Harvard, il rédigea Economic Origins of Dictatorship and Democracy, publié en 2006.

«Je m'intéressais réellement au sousdéveloppement; je me suis donc mis à lire des auteurs qui avaient tous travaillé sur la théorie de la dépendance, sur la division du monde entre pauvres et riches en raison de l'exploitation des premiers par ces derniers. Les raisons pour lesquelles la Turquie avait été pauvre et antidémocratique me fascinaient.»

Avec Dictatorship and Democracy, Acemoglu et Robinson se sont engagés sur un chemin qu'ils continuent d'explorer aujourd'hui. Ils veulent savoir pourquoi certains pays sont des démocraties, où il y a régulièrement des élections et où les politiciens sont responsables devant les citoyens, et pourquoi d'autres pays ne le sont pas. Ils cherchent à déterminer ce qui fait qu'un pays devient démocratique et pourquoi la démocratie s'installe durablement en se consolidant dans certains pays alors qu'elle ne tient pas dans d'autres. Mais, retraçant la propre carrière d'Acemoglu, le livre explique la démocratie sous l'angle économique plutôt que politique, en soulignant que les incitations économiques individuelles déterminent les attitudes politiques.

Les auteurs mettent aussi en avant l'importance fondamentale des conflits dans la sphère politique, qui répond au rôle de la concurrence dans la sphère économique. Dans une société donnée, les différents groupes ou classes se servent du jeu politique pour défendre leurs intérêts contradictoires (lesquels se résument le plus souvent à la recherche de rentes).

(A Suivre)

Du mépris colonial au génocide, De l'Algérie à la Palestine

En hommage au peuple palestinien, nous publions un article d'analyse de Yazid Benhounet, anthropologue et chercheur au CNRS (France), en poste à vienne.

« Depuis 2019, l'Algérie a connu plusieurs changements politiques, via des élections qui, si elles n'ont pas mobilisé beaucoup d'électeurs, se sont néanmoins déroulées de manière transparente – grâce au travail de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). L'armée n'a pas été utilisée pour réprimer la population algérienne, ni d'autres populations d'ailleurs. Les seuls militaires morts dans leur mission l'ont été en sauvant des citoyens lors des incendies survenus au mois d'août 2021 en Kabylie. Sur la même période (2019-2021) : la France, septième puissance militaire du monde, en opération dans plusieurs pays – dont le rapport Duclert (2021) a mis en avant le rôle d'appui dans le génocide au Rwanda –, soutenait militairement encore le dictateur tchadien Idriss Déby (mort le 20 avril 2021).

Par Yazid Benhounet (*)

En métropole et dans les territoires ultra-marins, le mouvement social des Gilets jaunes faisait l'objet d'une des répressions les plus féroces depuis 1962. Au Maroc, une bonne partie de l'armée demeurait employée à occuper illégalement le Sahara occidental, et à y réprimer les populations locales. Israël, quant à elle, utilisait encore son armée pour maintenir son occupation coloniale, mettre au pas les Palestiniens et bombarder Ghaza de manière répétée.

Curieusement, dans les médias mainstream français et francophone (et au-delà), l'Algérie est toujours dépeinte comme une dictature ou un régime militaire. Il y est à peine permis de s'inquiéter de la dérive autoritaire de la France. Le Maroc est encore présenté, en particulier dans Le Monde, comme un ami de la France « à l'inquiétante régression autoritaire » – pas encore un régime autoritaire donc. Et Israël est, bien entendu, toujours « la seule démocratie du Proche-Orient ».

À méditer… »

En 2021, j'ai publié un petit essai critique en Algérie, intitulé Hirak et propagande médiatique en contexte postcolonial qui commençait et finissait par les deux passages mis ici en exergue (avant-propos et épilogue). J'y développais notamment une thèse confirmée par le traitement politico-médiatique français du génocide en Palestine et le récent positionnement de la France s'agissant du Sahara Occidental (30 juillet 2024) : l'invisibilisation de la colonisation de la Palestine – et celle du génocide en cours depuis octobre 2023 –, mais aussi celle du Sahara Occidental, ont pour corollaire la diabolisation de l'Algérie. Ce pays est un immense cadavre dans le placard de la « bonne conscience néocoloniale » et une arête dans la gorge de certains groupes en France, en raison notamment de son soutien indéfectible aux causes palestinienne et sahraouie. Ce déni ou plus encore ce mépris colonial est à ce point prégnant qu'il favorise en France l'émergence d'une doxa génocidaire, ce qu'Alain Gresh et Sarra Grira ont qualifié à juste titre « d'escorte médiatique d'un génocide ».

La publication de mon essai avait suscité, à l'époque, quelques petites polémiques et médisances de la part de collègues de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, mais aussi de chercheurs en Algérie qui sans l'avoir lu ont considéré qu'il s'agissait d'un ouvrage contre le hirak et donc en soutien du « régime » ou du « pouvoir » en Algérie. Ces petites disputes m'ont permis de mieux saisir l'ampleur du mépris colonial et de l'Algérophobie, en France, y compris de la part de collègues censés être spécialistes de l'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient. J'ai découvert aussi que certains chercheurs en Algérie demeuraient, encore au 21ème siècle, aliénés à la doxa coloniale ou néocoloniale. Espérons, en cette période de crise et de vérité, que le génocide à Gaza contribuera du moins, pour reprendre les mots de Frantz Fanon (cf. infra), à démystifier définitivement les plus aliénés des colonisés.

Lorsque le hirak a surgit en février 2019, je m'en suis réjoui et j'ai publié un texte dans le journal français AOC (Analyse Opinion Critique).

Le responsable de ce journal a ensuite accepté deux autres de mes analyses en lien avec le sujet, dont l'un sur les apories du traitement médiatique du hirak et un autre où j'annonçais les évolutions prévisibles en Algérie.Mes textes, pourtant étayés, ont ensuite été refusés dans les médias en France et j'y ai vu prospérer des « spécialistes » en tout genre. Petit exemple : en mars 2019 déjà, j'avais été contacté, puis écarté, d'une émission de la chaine LCP (La chaine parlementaire, une chaine publique). A été préféré comme « spécialiste de l'Algérie », un certain Mohamed Sifaoui, actuellement empêtré dans le scandale du détournement des fonds Marianne (suite à l'assassinat terroriste de l'enseignant Samuel Paty). Bien que n'ayant aucune compétence scientifique, il a été préféré à un chercheur du CNRS car il a pour lui deux compétences que je n'ai pas.

1. Il flatte les penchants islamophobes d'une partie des rédactions et du public français.

2. Dans un réflexe propre aux supplétifs néo coloniséS, il a pu écrire, sans se dédire, que « l'Algérie est le pays le plus raciste au Monde » (1er juin 2021). Toute honte bue, on le voit encore en août 2024, invité sur la chaine LCI, justifier le génocide en cours en Palestine en s'étonnant « qu'il n'y ait pas plus de morts à Gaza » (2 août 2024, 20h49). On pourrait déjà conclure ici que le tropisme colonial de LCI est tel qu'il autorise cette chaîne à s'affranchir du minimum de décence à l'égard des victimes innocentes : les enfants palestiniens, en premier lieu, morts par milliers dans le cimetière pour enfants qu'est devenu Gaza; Samuel Paty, en second lieu, et sa famille particulièrement choquée par les auditions au Sénat concernant le scandale des fonds Marianne, et en particulier celle de Mohamed Sifaoui. J'ai pour ma part continué à publier dans la presse en Algérie et j'ai rassemblé tous mes textes sous la forme d'un essai. Voici donc la genèse de Hirak et propagande médiatique en contexte postcolonial, publié en 2021.

J'analyse, pour ma part, cet épisode et les multiples censures que j'ai subi en France comme des manifestations de ce mépris colonial.

Le lendemain du 7 octobre, j'ai pu saisir avec effroi l'ampleur de ce mépris qui explique en grande partie la montée importante de la droite et de l'extrême droite en France, mais aussi le soutien inconditionnel à l'État colonial d'Israël, puis le relativisme et la mise en silence d'un génocide en cours – un génocide en stream-live, sans aucun doute le mieux documenté au Monde, et pourtant le plus invisibilité par la doxa politico-médiatique française, mais aussi européenne et nord-américaine.

J'ai compris, à ce moment-là, en dépit de tous les discours de façade, que le point de vue, et plus

encore les vies des colonisés comptaient toujours « pour du beurre » aux yeux des dites « consciences civilisées ». J'ai vu comment la machine politico-médiatique s'est mise en œuvre pour travailler les consciences collectives en invisibilisant d'une part les souffrances des Palestiniennes et Palestiniens, ante et post 7 octobre, et en promouvant d'autre part un consentement au massacre sous couvert d'un hallucinant « droit d'Israël à se défendre ».

« Il ne faut pas dire qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune. Nous ne le réprouvons pas parce qu'il est un crime, mais il est un crime parce que nous le réprouvons», écrivait fort justement Emile Durkheim.

C'est ainsi qu'au lendemain du 7 octobre on a façonné les sentiments collectifs en France (mais aussi en Europe et aux USA) – drapeaux israéliens sur la tour Eiffel, sur des édifices de la République ; directs 24h/24h sur les différentes chaines de télévision, focus sur les victimes et les proches de victimes israéliennes, propagations des fakes news jusque chez Biden, comme celle des bébés décapités, interdiction des « oui, mais… », menaces d'apologie du terrorisme, impossibilité de contextualiser, etc. – pour faire en sorte que le public réprouve de la plus forte des manières les attaques du 7 octobre, qui ont fait près de 1200 victimes dont environ 2,75% d'enfants (moins de 18 ans) selon le décompte de l'UNICEF de la mi-novembre 2023.

C'est ainsi également qu'au fur et à mesure qu'Israël perpétrait son génocide, on a fait silence sur les réalités des massacres perpétrés par l'armée israélienne, que les souffrances des Palestiniens sont devenues des sujets relégués dans la presse, qu'on a nié, relativisé les avertissements des juristes, des organisations de défense des droits humains, de la CIJ, de la CPI, multiplié à la télévision les « oui, mais.. » jusqu'à l'écœurement, qu'on a criminalisé les soutiens à la Palestine, que le gouvernement, les institutions et des intellectuels ont participé de cette criminalisation, et qu'on a tenté, et continue encore, de façonner l'opinion publique de telle sorte qu'elle accepte comme allant de soi la mort de plus de 40 000 victimes palestiniennes (près de 186 000 selon l'estimation d'une correspondance du The Lancet, du 5 juillet 2024, plus de 100 000 selon les estimations début juillet 2024 de l'analyste militaire Guillaume Ancel), dont plus de 40% d'enfants. Et ce n'est malheureusement pas fini.

Le 17 octobre 2023, quelques jours après le 7, j'avais transmis, sur la mailing list de discussions internes à l'EHESS, un petit texte en mémoire du 17 octobre 1961, en conseillant, notamment pour prendre un peu de recul avec « l'actualité tendue du moment », la lecture de l'article d'Agnès Maillot, « La Presse française et le 17 octobre 1961 », publié en 2001.Je recommandais également le documentaire de Daniel Kupfertsein, « 17 octobre 1961, dissimulation d'un massacre », réalisé la même année (2001). J'avais pensé que l'évocation de ce crime de l'histoire coloniale française, perpétré qui plus est sous les balcons de beaux quartiers parisiens et jusque Nanterre (et les environs), serait de nature à faire réfléchir les étudiantes et étudiants, la présidence et les collègues de l'EHESS (et des centres de recherche sous sa tutelle). C'est qu'on voyait déjà poindre au sein même de l'EHESS – sous couvert d'apologie du terrorisme – l'amorce d'une séquence maccarthyste qui s'est amplifiée les mois qui on suivi, visant à criminaliser les perspectives anti-coloniales ou décoloniales, et donc pro-palestiniennes, ainsi que, par la suite, celles et ceux dénonçant le génocide en cours en Palestine.

La rhétorique de « l'apologie du terrorisme » a été brandie pour étouffer toutes les voix critiques – y compris auprès des universitaires spécialistes du Proche-Orient et du Monde Arabe. Dans les semaines qui ont suivi le 7 octobre, un large collectif de chercheurs travaillant en France s'est opposé dans une déclaration à cette dérive. Celle-ci s'est néanmoins poursuivie par la suite. Par exemple, le 9 juillet 2024, François Burgat, directeur de recherche émérite du CNRS, était placé en garde à vue pour « apologie du terrorisme ».

Ces mesures d'intimidation, de répression et de censure se sont multipliées : outre l'interdiction des premières manifestations de soutien à la Palestine, citons les nombreuses conférences interdites ou annulées (comme celles de Rima Hassan et de l'Union Juive Française pour la Paix), le Dr Ghassan Abu Sittah interdit d'entrée sur le territoire français (le 4 mai 2024) ; l'arrestation et la garde à vue de 88 étudiants suite à une occupationde la Sorbonne (7 mai 2024) ; toujours le 7 mai : blocage du campus de Sciences Po vers 7h du matin. Vers 10 heures, deux étudiants sont interpellés et placés en garde à vue ; on ajoutera les conseils de discipline qui se sont mis en place dans différentes universités.

Que l'Etat français et son personnel politico-médiatique (et une partie du monde académique) aient, plus de 62 ans après les faits, encore des difficultés à reconnaitre pleinement leplus grand massacre d'État de la 5ème République française –la répression d'État la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine, selon les historiens Jim House et Neil MacMaster (2006)– explique, à mon avis, leurs incapacités à voir, entendre et comprendre les souffrances des Palestiniennes et Palestiniens, le fait colonial et les crimes qu'il génère en Palestine, allant jusqu'à nier ou atténuer les alertes, les plausibilités, puis les rapports (ex. Human Rights Council de l'ONU et FIDH) concernant le génocide à Gaza.

L'article d'Agnès Maillot et le documentaire de Daniel Kupfertsein avaient, par ailleurs, l'avantage de pointer du doigt la complicité de la Presse – y compris Le Monde – et de la télévision dans la dissimulation de la réalité du 17 octobre 1961.

Je terminais cette évocation du 17 octobre par un passage des Damnés de la Terre de Frantz Fanon, rappelé et mis en exergue initialement par l'intellectuel algérien Khaled Satour, et qui annonçait déjà fort pertinemment le double standard, et le continuum colonial, des « consciences civilisées » que nous avons hélas grandement constatés depuis :

« Dès lors que le colonisé choisit la contre-violence, les représailles policières appellent mécaniquement les représailles des forces nationales. Il n'y a pas cependant équivalence des résultats, car les mitraillages par avion ou les canonnades

C'est un chantier de recherche nécessaire, qui plus est pour les chercheurs sensibles à la question coloniale.

de la flotte dépassent en horreur et en importance les réponses du colonisé. Ce va-et-vient de la terreur démystifie définitivement les plus aliénés des colonisés. Ils constatent en effet sur le terrain que tous les discours sur l'égalité de la personne humaine entassés les uns sur les autres ne masquent pas cette banalité qui veut que les sept Français tués ou blessés au col de Sakamody soulèvent l'indignation des consciences civilisées tandis que « comptent pour du beurre » la mise à sac des douars Guergour, de la dechra Djerah, le massacre des populations qui avait précisément motivé l'embuscade. »

J'emploie donc l'expression de mépris colonial car c'est bien elle qui est la plus juste pour rendre compte de ce qui a surgi après l'attaque du 7 octobre. Dans un de mes textes, intitulé « Algérie, décoloniser le regard », publié les 2 et 3 aout 2022 dans Le Soir d'Algérie, j'alertais, dans le sillage de mon ouvrage Hirak et propagande médiatique en contexte postcolonial des effets du déni colonial en France et de la nécessité d'avoir un regard décolonisé pour comprendre l'Algérie. Mais, hélas, plus que du déni, c'est du mépris dont il faudrait maintenant parler.

Car, après le 7 octobre, nous n'avons pas été témoin de la poursuite du « conflit israélo-palestinien » ou d'une « guerre Israël Hamas ». Nous avons, au contraire, constaté la manifestation sans retenue du mépris colonial – celui d'Israël et de ses alliés, au titre duquel l'Etat français. Et c'est bien celui-ci qui a permis le génocide perpétré par le gouvernement et l'armée d'Israël, avec les armes et l'assentiment des USA et de puissances européennes – Allemagne et France en tête.

Je parle de mépris colonial car il convient ici, comme en d'autres contextes, de ne pas essentialiser les choses. Il ne s'agit pas d'un conflit entre le soi-disant monde judéo-chrétien et le monde musulman, et encore moins entre le monde civilisé et la barbarie.

À l'avant-garde de la dénonciation des crimes perpétrés par le gouvernement de Netanyahu et l'Etat d'Israël, on trouve des mouvements comme Jewish Voices for Peace aux USA ou l'Union Juive Française pour la Paix en France, ou encore le jeune collectif Tsedek. Ce qui caractérise ces organisations, au-delà de la référence à la judéité et à la paix, c'est leur réelle prise en compte de la question coloniale et leur opposition au colonialisme où qu'il se trouve, et en particulier le sionisme. Dénoncer le mépris colonial, c'est à la foisbien sûr pointer du doigt le colonialisme de peuplement et lesuprématisme, mais aussi les narratifs qui invisibilisent et méprisent in fine, le point de vue des colonisés. Ce mépris colonial on le retrouve, à des degrés divers, à la droite de l'échiquier politique en France, aux USA, en Allemagne, mais aussi à gauche. Il est surtout porté par la classe politico-médiatique dominante des anciennes puissances coloniales, ou des pays comme les USA qui se sont bâtis sur des colonisations de peuplement.

Le mépris colonial c'est bien sûr le soutien inconditionnel à l'Etat colonial d'Israël – celui de Biden, Macron, Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée Nationale française), Ciotti (président du parti les Républicains) – quand bien même les responsables politiques et militaires d'Israël aient annoncé publiquement leurs intentions génocidaires. Mais il ne se caractérise pas seulement par un soutien explicite. Il est parfois implicite, sous-entendu. C'est aussi, par exemple, les rédactions de France Inter, RFI et France Info qui convoquent son excellence l'Ambassadeur de Palestine en France, Mme Hala Abou-Hassira, dans de drôles de procès médiatiques, les jours suivant le 7 octobre, la sommant sans cesse de condamner les attaques des groupes armés… et qui ne l'invitent plus pour condamner Israël alors que son peuple est massacré et sa propre famille décimée. Le mépris colonial c'est justement quand la vie des colonisés comptent pour du beurre.

Outre le génocide en Palestine, le mépris colonial c'est également, bien entendu, la répression et le traitement médiatique des révoltes en Nouvelle Calédonie – territoire non autonome selon l'ONU –, ainsi que la lettre d'Emmanuel Macron (30 juillet 2024) s'alignant sur les positions marocaines, au mépris des droits légitimes du peuple d'un autre territoire non autonome: le Sahara Occidental.

Le mépris colonial c'est aussi ces écrivains algériens, maghrébins (ou plus largement du Sud), supplétifs néocoloniaux, islamophobes notoires, comme Kamel Daoud ou Boualem Sansal, portés aux nues par le bloc bourgeois français ; et dont la seule fonction consiste à prolonger, par la plume et le subterfuge, cette mystification, bien coloniale, de la « mission civilisatrice » de l'Occident… tout en faisant silence sur les crimes coloniaux et le génocide en cours en Palestine.

Le mépris colonial c'est également ces intellectuels, en France, qui s'inquiètent de la montée de l'antisémitisme au sein de la gauche radicale, sans la moindre remise en question des atrocités israéliennes à Gaza et en Cisjordanie depuis des décennies et du génocide en cours depuis octobre 2023 ; et qui, plus encore, accusent d'antisémitisme celles et ceux qui dénoncent ce génocide, sans mentionner – malhonnêteté intellectuelle et mépris colonial obligent – que celui-ci est reconnu par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (12 décembre 2023), la Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé(24 mars 2024), l'University Network for Human Rights (15 mai 2024) et une foultitude d'intellectuels, de spécialistes du droit international et d'institutions sérieuses (cf. notamment mon texte Génocide en Palestine).

Le mépris colonial c'est enfin ces hommes politiques et intellectuels qui, contre toutes les évidences, s'opposent à ce qu'on parle de colonialisme lorsqu'il s'agit d'Israël.

Le génocide palestinien n'aurait en effet pu advenir sans ce mépris colonial, occidental, qui arme militairement, idéologiquement, diplomatiquement l'Etat d'Israël. Et il n'est pas étonnant de voir que ce sont les pays anciennement colonisés – en premier lieu l'Afrique du Sud avec sa procédure à la Cour Internationale de Justice et l'Algérie au Conseil de Sécurité de l'ONU (qu'elle a rejoint en janvier 2024) – qui ont été les premiers à s'opposer au génocide en cours, à soutenir les efforts de la Palestine pour un cessez le feu et une reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Outre de dénoncer ce mépris colonial, il faudra aussi le mettre à nu et travailler à l'avenir à révéler les crimes coloniaux qu'il autorise, ceux d'hier en Algérie, ceux toujours en cours au Sahara Occidental et en Palestine (mais également ailleurs), ainsi que, en retour, l'ensauvagement qu'il produit dans les continents européens et nord-américains (voire au-delà). Aimé Césaire nous invitait à entreprendre ce travail, il y a déjà près de 75 ans de cela, dans son puissant Discours sur le Colonialisme :

« Il faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral, et montrer que, chaque fois qu'il y a au Viêt-Nam une tête coupée et un œil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort, une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe, un foyer d'infection qui s'étend et qu'au bout de tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et « interrogés », de tous ces patriotes torturés, au bout de cet orgueil racial encouragé, de cette jactance étalée, il y a le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent.

« Nous imposons un siège complet à Gaza. Pas d'électricité, pas d'eau, pas de gaz, tout est fermé. Nous combattons des animaux et nous agissons en conséquence », Yoav Gallant, ministre génocidaire de la Défense israélien, 9 octobre 2023.

Je repense souvent à cette annonce programmée, télévisée, du génocide en Palestine, qui a été formulée dès le 9 octobre 2023. Celle-ci m'a fait froid dans le dos. Elle m'a horrifié, et je me suis vite rendu compte qu'elle a, à peine, troublé les nombreux commentateurs autorisés (éditocrates) et responsables politiques en France. Sans doute, beaucoup se sont réjouis, sous cape, de cette intention génocidaire explicite.

Dévoiler le mépris colonial, la guerre génocidaire et le consentement aux crimes coloniaux

Douze jours plus tard, le 21 octobre, la présidente de l'Assemblé Nationale française, Yaël Braun-Pivet, accompagnée d'Éric Ciotti (président du parti lesRépublicains) et des députés Mathieu Lefèvre et Meyer Habib, participait de la propagande menée par Israël, en s'affichant aux cotés de l'armée génocidaire israélienne. Trois jours après, le 24 octobre, le président français Emmanuel Macron, en visite à Jérusalem, dans les bureaux du premier ministre de l'Etat hébreu, enfonçait le clou en proposant de mobiliser la coalition internationale contre l'Etat Islamique pour « lutter contre le Hamas ». Tout cela, en ayant connaissance et peut être in fine en soutien des déclarations du ministre génocidaire de la Défense israélien.

En dépit des alertes au génocide !

Avant même les déplacements de Yaël Braun-Pivet et d'Emmanuel Macron, l'anthropologue Didier Fassin (Le Monde, 18 octobre) avait établi la comparaison avec le génocide des Herero et Nama (Namibie) pour alerter l'opinion publique française quant à la « responsabilité de protéger » les populations palestiniennes. En vain…

Le goût du sang palestinien – le consentement à l'écrasement de Gaza, aux massacres de masse – a donc prévalu – et prévaut encore – sur la « responsabilité de protéger ».

BOURSE DE ZURICH

L'optimisme des premiers échanges a fait long feu

Les gains initiaux à la Bourse suisse s'étaient évaporés avant même la mi-journée mardi. Les valeurs financières comme celles du luxe étaient toujours à la peine.

Si Sulzer, Cicor et DocMorris ont constitué l'essentiel du menu de saison des résultats en Suisse, les investisseurs lorgnent déjà sur les performances de vedettes américaines comme Netflix. Le mastodonte hexagonal du luxe LVMH doit aussi livrer ses résultats en soirée.
"Les incertitudes conjoncturelles et les risques géopolitiques sont pour l'heure relégués au second plan," relèvent les experts de Raiffeisen, rappelant au passage que plusieurs établissements financiers US ont publié des performances intermédiaires convaincantes en fin de semaine dernière.
Ipek Ozkardeskaya, chez Swissquote, souligne que Goldman Sachs, Bank of America et Citigroup sont encore attendues à confesse ce jour, Morgan Stanley demain.
A l'approche de 11h00, le Swiss Market Index (SMI) s'affaissait de 0,09% à 12'247,98 points, après avoir brièvement testé la barre des 12'300 points. Le Swiss leader Index (SLI) perdait 0,23% à 2004,23 points et le Swiss Performance Index (SPI) 0,10% à 16'323,36 points.
Sur les trente plus grosses valorisations, seize progressaient, douze reculaient, tandis qu'ABB et Sika orbitaient à nouveau autour du plot de départ.
UBS (-1,4%) avait abandonné la lanterne rouge à Sandoz (3,6%). Si le géant des génériques ne faisait guère l'objet d'une actualité particulière, le béhémoth bancaire s'est vu sommé par la Finma de retravailler ses plans d'assainissement ou de liquidation dans le cadre de la réglementation sur les établissements systémiques, de manière à intégrer l'ingestion de feu Credit Suisse.
Julius Bär(-1,2%), Swiss Re (-0,5%), ou encore Partners Group (-0,4%) ne respiraient pas non plus la sérénité.
Boudées voire vilipendées la veille, les valeurs du luxe Richemont (-1,8%) et Swatch (porteur -1,1%) poursuivaient leur calvaire.
Le paquebot alimentaire Nestlé (-0,3%) aussi se laissait gagner par la dérive. Les poids lourds pharmaceutiques Novartis (+0,1%) et Roche (bon +0,5%) ne suffisaient pas à contrer la tendance.
Au bon bout du classement temporaire, le géant de la souris Logitech (+1,4%) poursuivait son échappée en solitaire.
Sur le marché élargi, le spécialiste de la gestion des fluides Sulzer (-1,0%) a confirmé l'essor attendu de ses entrées de commandes sur les neuf premiers mois de l'année, reconduisant au passage ses ambitions pour l'ensemble de l'exercice.
L'apothicaire en ligne DocMorris (+3,4%) renonce à son centre logistique de Halle en Allemagne et abandonne la marque Zur Rose, au terme d'un trimestre probant en termes de croissance.
Le producteur de composants électroniques Cicor (+1,5%) a commencé à redresser la barre entre juillet et fin septembre, dans des proportions toutefois moindres qu'escompté.

Les Bourses à des niveaux records avant des résultats d'entreprises

Les Bourses mondiales ont terminé en hausse lundi et plusieurs indices ont atteint des niveaux inédits, dans un marché sur sa lancée mais attentiste avant d'entrer dans le vif de la saison des résultats d'entreprises. En Europe, l'indice vedette de la Bourse de Francfort, le Dax, a gagné 0,69%, atterrissant à un niveau record, à 19.508,29 points, après avoir battu son pic historique en séance également, à 19.518,44 points.
Ailleurs, Paris a avancé de 0,32%, Londres de 0,47% et Milan de 1,09%. A Wall Street, le Dow Jones (+0,47%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,77%) ont tous deux atteint un nouveau record, tandis que l'indice Nasdaq a progressé de 0,87%. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a perdu 2%, à 77,46 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, a lâché 2,29%, à 73,83 dollars.
Côté devises, l'euro est passé lundi sous le seuil symbolique de 1,09 dollar, une première depuis deux mois, toujours sapé par la perception des cambistes, qui voient des trajectoires économiques et monétaires divergentes entre Etats-Unis et Europe.(APS)

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 14 Octobre 2024
Valeur : 16 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.1526	133.1676
1	EUR	EURO	145.4958	145.5256
1	GBP	POUND STERLING	173.9193	173.9389
100	JPY	JAPANESE YEN	89.1488	89.1648
1	CNY	CHINESE YUAN	18.8037	18.8069
1	CHF	SWISS FRANC	154.8826	154.9181
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.6064	96.6243
1	DKK	DANISH KRONE	19.5021	19.5060
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.8072	12.8107
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.3914	12.3945
1	AED	UAE DIRHAM	36.2468	36.2568
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.4563	35.4660
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.0046	434.3366
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.9800	43.4119
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5708	13.5723
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6957	27.8378
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3532	3.3637
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.1915	178.1915

Tendance plombée par la chine et le pétrole

Les Bourses européennes évoluent en ordre dispersé (-0,3% à Londres, -0,7% à Paris, +0,2% à Francfort), partagées entre une clôture encourageante la veille à Wall Street et de lourds replis essuyés par les indices chinois ce matin. 'Du côté de la Chine, les investisseurs ont été préoccupés par plusieurs données, y compris celles sur l'inflation du week-end qui ont montré des pressions sur les prix encore plus faibles que prévu', pointe Deutsche Bank. La banque allemande souligne aussi que ces inquiétudes au sujet de la Chine, où les mesures de relance économique semblent jugées décevantes, ainsi qu'une réduction des perceptions du risque d'escalade militaire au Moyen-Orient, pèsent sur les cours du pétrole. Dans ce contexte, la tendance en Europe se trouve pénalisée par les valeurs du luxe comme LVMH ou Richemont qui perdent toutes deux environ 2%, ainsi que par celles de l'énergie, à l'image de TotalEnergies, bp (-4% chacune) ou Shell (-3%).
En revanche, Ericsson bondit de plus de 7% à Stockholm, l'équipementier télécoms ayant fortement amélioré sa rentabilité au troisième trimestre, grâce à ses mesures de réduction des coûts et à une vive progression de ses revenus en Amérique du Nord.
Dans l'actualité macroéconomique en Europe, l'indice ZEW mesurant le sentiment sur les perspectives économiques en Allemagne a grimpé de 9,5 points pour s'établir à 13,1, mais les analystes de BofA espéraient un redressement plus vif, autour de 25.
Par ailleurs, la production industrielle a rebondi de 1,8% dans la zone euro en août par rapport au mois précédent, après avoir diminué de 0,5% en juillet, un rebond porté en particulier par les biens d'investissement et de consommation durables.

WALL STREET

Déluge de records en 'doublés', Nvidia à 138$

Wall Street semble inarrêtable avec une nouvelle pluie de records, sous forme de 'doublés intraday/clôture', avec en prime un 'gap d'évasion à la hausse' dans une tendance déjà archi-haussière depuis le 5 août : déjà plus de 14% de gain pour le 'S&P' (+0,77% à près de 5.860 ce 14/10)... et 46 records annuels.
Doublé également pour le Dow Jones (+0,47% à 43.065) qui bat aussi un record au-delà des 43.135 (son record de clôture de vendredi étant de 42.863).
Le Nasdaq n'est pas en reste avec un flamboyant +0,87% à 18.502, soit moins de 0,7% par rapport au record de 18.647 du 10 juillet, dans le sillage de Marvell +5% et Applied Materials +4,3%, ASML +3,8% (sans oublier l'impact psychologique de SpaceX avec la récupération en douceur d'un élément de lanceur de près de 200 tonnes sur son pas de tir de départ).
A noter le retour de Nvidia au zénith vers 140$ en intraday et +2,5% à 138,1$ en clôture. Le titre voit sa 'capi' bondir à 3.360Mds$, juste derrière Apple (+1,6%) et ses 3.5200Md$ et devant Microsoft avec 3.120Mds$.
Quel sera le prochain relai à la hausse pour envoyer le 'S&P' au-delà des 6.000 ? La saison des résultats, dont le coup d'envoi a été donné vendredi dernier par les grandes banques américaines, devrait par ailleurs rythmer les prochaines séances.
Au programme de la semaine figurent, entre autres, les publications du géant néerlandais des équipements pour l'industrie des semi-conducteurs ASML (en forte hausse ce soir) et de la plateforme de vidéo à la demande Netflix.
En plus des banques centrales et des résultats, les chiffres des ventes de détail aux Etats-Unis, attendus mercredi, sont également susceptibles de faire bouger les marchés.
Les regards des investisseurs se tourneront également vers Pékin, où seront publiés jeudi les chiffres du PIB chinois qui donneront de précieux indices sur l'état de la deuxième économie mondiale, qui fait actuellement l'objet d'un important plan de relance.
Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans qui avait atteint de nouveaux sommets depuis fin juillet la semaine passée à 4,11%, a établi un nouveau record à 4,14% avec le 'full risk-on' de Wall Street, avant de revenir sur 4,11%, tandis que le '30 ans' a stagné juste au-dessus des 4,40% (une journée pour rien).
Les cours du baril de pétrole et le WTI ont replongé de -4,5% à 72,1$ sur le NYMEX... le marché excluant désormais une éventuelle contre-attaque d'Israël sur les installations pétrolières iraniennes après les récentes frappes du Hezbollah sur une base militaire près de Haïfa.

FMI

La dette publique mondiale devrait atteindre 100.000 milliards de dollars en 2024

La dette publique mondiale devrait continuer à augmenter et atteindre 100.000 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, soit 93% du PIB mondial, s'est inquiété mardi le Fonds monétaire international (FMI) à l'occasion de la publication de son rapport de suivi des finances publiques (Fiscal monitor).

Le monde croule sous la dette publique. Si, comme en 2023, elle devrait représenter cette année 93% du PIB mondial, elle continue d'augmenter et devrait atteindre 100.000 milliards de dollars fin 2024. Ces prévisions, révélées à l'occasion de la publication du rapport de suivi des finances publiques (Fiscal monitor) du FMI, inquiètent l'institution financière qui pronostique un ratio de 100% d'ici la fin de la décennie. A titre de comparaison, la dette privée des ménages et des entreprises privées non financières représentait, fin 2023, 146% du PIB mondial, selon les données de l'institution.

« Il y a de bonnes raisons de penser que la situation est même pire qu'attendu », a souligné Era Dabla-Norris, directrice adjointe du département affaires budgétaires au FMI, à l'occasion d'une conférence de presse en ligne.

« L'expérience nous rappelle que les projections de l'endettement ont tendance à être trop optimistes, soit parce que les gouvernements le sont concernant leurs prévisions de croissance, soit parce que les réformes budgétaires ne sont jamais totalement réalisées. »

Si les États ont d'ores et déjà annoncé des ajustements budgétaires, ils ne permettraient pas nécessairement de stabiliser la dette publique et encore moins la réduire, quand bien même ils seraient intégralement réalisés.

Chine et Etats-Unis voient leur dette continuer à progresser

En cause, le fait que certaines des grandes économies, au premier rang desquelles les États-Unis et la Chine, voient leur dette continuer à progresser et ne montrent aucun signe d'inversement de la courbe. Afin de permettre un réel repli de la dette publique, un ajustement de 3,8% de PIB serait nécessaire chaque année d'ici la fin de la décennie, contre 1% envisagé jusqu'ici.

Mais une baisse importante des dépenses publiques, mal calibrée, pourrait avoir un impact majeur sur la croissance des pays, avec à la clé une augmentation des inégalités et une hausse du ratio d'endettement.

Le FMI a rappelé à de multiples reprises la nécessité pour les États de reconstituer des marges budgétaires, mises à mal par l'enchaînement des crises depuis la pandémie de Covid-19, précisément pour être en mesure de faire face à celles à venir. Il reconnaît dans le même temps la nécessité pour les États d'investir massivement afin de lutter contre le réchauffement climatique et adapter les sociétés aux conséquences d'ores et déjà visibles qu'il provoque.

La lutte contre l'extrême pauvreté recule

Mais la hausse des taux d'intérêt ces trois dernières années a mis à mal les finances publiques de nombreux pays en augmentant le coût de leurs emprunts. Ainsi, dans un rapport publié dimanche, la Banque centrale s'inquiète de voir la lutte contre l'extrême pauvreté de pays confrontés à un taux d'endettement record depuis 2006, reculer à un moment où les besoins sont plus forts que jamais. Les 26 pays étudiés sont confrontés à un taux d'endettement moyen correspondant à 72% du PIB, en hausse de neuf points de pourcentage en 2023 et mobilisent plus de 10% de leurs revenus fiscaux pour le remboursement des intérêts.

Ceux qui sont les plus pauvres ont particulièrement souffert de la pandémie, avec une baisse pouvant aller jusqu'à 14% de leur PIB par habitant entre 2020 et 2024, alors même qu'ils leur faudrait investir l'équivalent de 8% de leur PIB par an pour atteindre leurs objectifs de développement, souligne la Banque.

« Si ces pays doivent sortir d'un état chronique d'urgence et atteindre des objectifs de développement essentiels, il leur faudra accélérer leurs investissements » à un niveau sans précédent et qu'ils ne pourront atteindre seuls, a alerté le chef économiste de la Banque, Indermit Gill.

La Banque souligne néanmoins que les Etats pauvres peuvent aussi agir sur un certain nombre de leviers, notamment en élargissant leur base imposable afin de renforcer les revenus fiscaux mais également améliorer l'efficacité de la dépense publique.

FRANCE

L'inflation a nettement ralenti en septembre, à 1,1% sur un an

Cette nouvelle estimation confirme celle publiée fin septembre, qui établissait l'inflation à 1,2%. Ces chiffres marquent un net ralentissement par rapport à la hausse de 1,8% enregistrée en août.

L'Indice des prix à la consommation a augmenté de 1,1% sur un an en France au mois de septembre, marquant un net ralentissement par rapport à la hausse de 1,8% enregistrée en août, grâce au repli de l'énergie, a indiqué l'Insee mardi.

L'évolution de l'indice des prix à la consommation a été révisée en baisse de 0,1 point par rapport à une première estimation publiée fin septembre, qui l'établissait à 1,2%, a précisé l'Institut national de la statistique dans un communiqué.

L'inflation a été tirée à la baisse en septembre par le recul de 3,3% des prix de l'énergie (après +0,4%) et le ralentissement de ceux des services (+2,4% après +3,0%). Les prix des produits manufacturés (-0,3%), de l'alimentation (+0,5%) et du tabac (+8,7%) sont restés relativement stables sur un an en septembre.

Calculé sur un mois, l'indice des prix à la consommation a même reculé de 1,2% (après +0,5% en août), «soit la plus forte baisse mensuelle» depuis 1990, a précisé l'Institut national de la statistique dans un communiqué.

La baisse des prix des services et de l'énergie explique cette dynamique

Cette baisse mensuelle s'explique par la baisse des prix des services (-2,2%), notamment ceux de l'hébergement touristique et du secteur aérien avec la fin des vacances ainsi que des Jeux olympiques et paralympiques. Les prix de l'énergie et de l'alimentation sont en recul également, tandis que ceux des produits manufacturés augmentent moins fortement. Indicateur de référence au niveau européen, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a progressé de 1,4% sur un an en septembre contre 2,2% en août. En comparaison mensuelle, il a baissé de 1,3% après +0,6% en août.

C'est l'IPCH qui est observé de près par la Banque centrale européenne (BCE) pour déterminer ses taux d'intérêt, lesquels pourraient être une nouvelle fois abaissés jeudi. En août sur un an, l'indice des prix à la consommation était passé sous la barre symbolique des 2% pour la première fois depuis août 2021.

ROYAUME-UNI

Nouveau recul du chômage dans un marché du travail en détente

Le taux de chômage a de nouveau légèrement reculé au Royaume-Uni sur les trois mois terminés en août, à 4% contre 4,1% à fin juillet, dans un marché du travail qui continue de se détendre et nourrit les espoirs de baisse des taux d'intérêt. Il s'agit de la troisième diminution d'affilée du taux de chômage mensuel au Royaume-Uni, qui reste toutefois au-dessus du niveau de 3,8% affiché fin 2023, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) publiées mardi.

La croissance des salaires hors bonus a encore ralenti, à 4,9% sur la période, et la hausse des revenus en termes réels, c'est-à-dire une fois l'effet de l'inflation pris en compte, a elle aussi ralenti à 2,6%. Le nombre d'emplois non pourvus a quant à lui continué de baisser pour la période de juillet à septembre, selon d'autres données publiées mardi par l'ONS. «À première vue, les nouvelles du marché de l'emploi sont positives: le chômage et l'inactivité sont en baisse et l'emploi est en hausse», résume Sarah Coles, analyste chez Hargreaves Lansdown.

Une hausse des salaires, «pas suffisante»

Pourtant, si «la hausse des salaires permet aux gens de garder la tête hors de l'eau», celle-ci «semble de plus en plus faible», ce qui pourrait peser sur les salariés les plus modestes, prévient-elle. En parallèle, ces chiffres sont scrutés de près par la Banque d'Angleterre (BoE), qui pourrait choisir de baisser de nouveau son taux directeur le mois prochain si elle estime que les pressions inflationnistes diminuent suffisamment - elle vise un taux d'inflation de 2%. L'inflation britannique s'est maintenue à 2,2% sur un an en août.

Les chiffres de septembre seront publiés mercredi et sont attendus en recul. Alors qu'un taux directeur élevé de la BoE se traduit pour les particuliers comme les entreprises britanniques par des coûts du crédit plus chers (notamment les crédits immobiliers), la banque centrale avait choisi de desserrer l'étau en août, puis de laisser son taux inchangé le mois dernier.

«Les données publiées (mardi) devraient rassurer la Banque d'Angleterre sur un recul du risque de persistance de la croissance des salaires», vue comme un indicateur des pressions inflationnistes, explique Yael Selfin, économiste chez KPMG. Et «alors que l'économie devrait ralentir dans les mois à venir», cela devrait contribuer à la détente du marché du travail et à une nouvelle baisse du taux de la BoE, selon elle.

ALLEMAGNE

Une taxe sur les chiens rapporte plusieurs millions d'euros

En Allemagne, une taxe sur les chiens a rapporté plus de 421 millions d'euros en 2023. Outre-Rhin, les propriétaires paient selon leur commune et la race de leur animal.

Et s'il suffisait de prendre exemple sur nos voisins pour réduire notre déficit? Outre-Rhin, une taxe a rapporté plus de 421 millions d'euros l'an passé en taxant... les chiens. En pleine recherche d'économies cette taxe pourrait bien donner des idées aux équipes de Michel Barnier.

Instauré au 19e siècle, cet impôt était considéré comme une taxe sur la richesse. Au même titre que posséder des bijoux, un piano ou des domestiques, posséder un chien pour son plaisir était considéré comme un luxe. Modifiée au fil des ans, cette taxe est restée. Aujourd'hui, chaque municipalité décide du montant imposé aux citoyens par canidé. À Berlin par exemple, la taxe chien est de 120 € par an pour le premier chien et de 180 € pour chaque chien supplémentaire. À Francfort, l'impôt est de 102 euros pour chaque chien. Le montant s'envole pour les chiens de races jugées dangereuses. À Francfort, un citoyen doit débourser 900 euros pour posséder un Rottweiler ou un Mastiff. L'impôt peut grimper jusqu'à 1000 euros dans certaines villes.

L'Allemagne n'est pas le seul pays à taxer les animaux de compagnie. En Suisse, chaque canton perçoit un impôt sur les chiens. Chez nos voisins helvètes, la taxe varie en fonction de la taille ou du poids du chien. Plusieurs fois remise en question par les propriétaires de chiens, cette taxe sert, en partie, à nettoyer les rues des villes crottées par les canidés.

En France, l'impôt sur les chiens a existé jusqu'en 1971. Née sous Napoléon III, cette taxe municipale s'élevait à 1 ou 2 francs de l'époque par animal, selon son gabarit. C'est Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances qui a aboli ce prélèvement qui rapportait quelque 600.000 francs (environ 711.000 euros actuels). «Je souhaite que le vote de ce texte, qui retire aux chiens leur qualité de contribuables, soit salué par des aboiements joyeux dans tous les chenils de France», déclamait alors le futur président de la République.

ALPINE A110 R ULTIME

Le prix complètement délirant pour 325 chevaux !

La version ultime de l'Alpine A110 R trône sur le stand du constructeur français au Mondial de l'Auto. Une sportive qui se paie au prix fort…
Le public du Mondial de l'Auto pourra dès demain et jusqu'à dimanche prochain approcher la tonitruante version Ultime de l'Alpine A110 R. "Teasée" depuis des mois, la variante la plus puissante de la barquette française développe 325 ch sous le capot, envoyés par le 4-cylindres 1.8 turbo, un moteur qu'on connaît, mais ici associé à la nouvelle boîte de vitesses DW6. Dit comme ça, cette auto, campée sur des pneus Michelin Pilot Sport Cup 2, donne vraiment envie. Oui, mais justement, il y a un "mais".

Jusqu'à 330 000 € !

D'abord, parce que cette version thermique ne se démarque que finalement peu d'une A110 R. Bien entendu, l'aileron arrière fait le job et la diff', mais on aurait pu attendre davantage, un peu plus d'agressivité notamment. Car, au moment de signer le bon de commande, cette version Ultime se paye au prix fort, très fort : jusqu'à 330 000 € dans sa version spéciale "La Bleue", présente sur le stand Alpine du Mondial de l'Auto 2024, dans une livrée inédite bleue appliquée à la main. Le prix d'attaque de cette série spéciale n'est pas moins spectaculaire : 265 000 € ! Autrement dit, un tarif nettement plus élevé que ses principales concurrentes et beaucoup plus onéreux qu'une Alpine A110 R "normale", vendue, elle, à partir de 106 000 €.

67 unités pour la France

Un tarif particulièrement salé pour une auto qui, de surcroît, propose seulement 25 ch de plus qu'une A110 R classique, soit 325 étalons au total (même si Alpine parle de 345 ch, lesquels ne seront disponibles qu'en remplissant le réservoir du carburant premium "102" utilisé en compétition). Une sportive au poids à vide d'à peine 1,1 tonne, qui pourra cependant donner bien du plaisir sur circuit, avec des réglages châssis et trains roulants sans doute aux petits oignons, le 0 à 100 km/h en 3,9 s – mais, là encore, une valeur quasi identique à une A110 R – et un système de freinage plus performant que celui de sa sœur A110 R "classique". À noter enfin que, sur les 110 exemplaires produits de l'Alpine A110 R Ultime, 67 unités sont réservées au marché français.

MONDIAL DE L'AUTO

Surtout, bonne chance pour réparer vos futures voitures !

Le Mondial de l'Auto 2024 a été une nouvelle occasion pour nous de constater à quel point l'automobile évoluait vers plus de technologie. Mais cela pourrait bien se faire au détriment du client qui paiera des notes de plus en plus élevées en cas de réparation.

Un détour sur le stand Renault en fin de journée nous a permis de faire un constat qui revient assez régulièrement ces derniers temps : la voiture moderne coûte cher à l'achat, mais probablement encore plus à la réparation. Evidemment, si vous êtes couvert par un contrat tout risques chez votre assureur, vous n'aurez que la franchise à régler en cas de dommages en plus d'un éventuel malus bien généreux, souvent appliqué par les assureurs pour bien des sinistres. Volontaires, ou pas. Mais que vont devenir ces voitures rutilantes et si joliment présentées sur les salons automobiles dans une petite vingtaine d'années ? A la "poubelle" comme un vulgaire aspirateur qui aurait rendu l'âme, remplacé par un autre ? Heureusement, les filières de démantèlement et traitement des voitures hors d'usage sont bien organisées en France. Mais ce n'est clairement pas le cas partout en Europe ou dans le monde. Et bonne chance pour réparer ces engins bourrés de technologies et de tôles embouties dans les années à venir.

Le cauchemar des ateliers

Interrogez des mécaniciens d'antan qui devaient travailler sur les suspensions hydrauliques de certaines Citroën ou sur des moteurs transversaux rentrés au chausse-pied : tous vous diront que les ingénieurs qui conçoivent les véhicules ne pensent presque jamais à la façon dont ils seront entretenus et réparés. La facilité des uns à imaginer les voitures de demain sur outil numérique devient le cauchemar des autres en ateliers. Et à la fin, ce sera toujours le client qui paiera...

tant et si bien qu'il arrive à trouver un réparateur suffisamment qualifié pour gérer les opérations. Comme nous l'expliquait encore récemment François Denis, le patron de Geotab France : la voiture électrique est globalement plus fiable que la thermique, mais lorsqu'elle tombe en panne, toute la difficulté résulte dans le fait de trouver un réparateur et éviter des délais monumentaux d'immobilisation.

Feux et carrosserie mènent à la ruine ?

Mais revenons-en au Mondial. Un florilège d'écrans, de LED, de commandes tactiles et de ce que l'on appelle le "Software Defined Vehicle", à savoir "la voiture entièrement gérée par le logiciel". La ligne de code a remplacé la ligne de câble électronique pour le plus grand malheur du secteur de l'après-vente parfois confronté à des cas de plus en plus complexes de pannes. Mais au delà de soucis non immobilisant, encore rencontrés récemment lors de notre prise en main de la toute nouvelle Citroën e-C3, c'est surtout la réparation des pièces visibles qui pose question.
Notre dernier détour par Renault nous fait nous arrêter sur un point précis : les bas de portes de la nouvelle Renault 4, avec ses jolis "airbumps"... en tôle. De la pièce métallique emboutie flatteuse à l'oeil quand elle est toute neuve mais qui représentera un défi supplémentaire aux carrossiers en cas de chocs ou d'accrocs. Des pièces de carrosserie qui ne devraient pas voir leur prix baisser avant longtemps, puisqu'il faudra 10 ans pour que l'ouverture du marché de la pièce dite "visible" commence à faire son effet.
Notre dernier détour par Renault nous fait nous arrêter sur un point précis : les bas de portes de la nouvelle Renault 4, avec ses jolis "airbumps"... en tôle. De la pièce métallique emboutie flatteuse à l'oeil quand elle est toute neuve mais qui représentera un défi supplémentaire aux carrossiers en cas de chocs ou d'accrocs. Des pièces de carrosserie qui ne devraient pas voir leur prix baisser avant longtemps, puisqu'il faudra 10 ans pour que l'ouverture du marché de la pièce dite "visible" commence à faire son effet.

ESCALADE DES CYBERATTAQUES D'APT34

Les hackers iraniens refont parler d'eux

Les chercheurs de Trend Micro ont récemment détecté une intensification des activités d'APT34, un groupe de hackers parrainé par l'État iranien. Ce groupe cible désormais les gouvernements et les infrastructures critiques des Émirats arabes unis et de la région du Golfe, marquant une nouvelle phase dans leurs opérations.

La situation géopolitique mondiale est déjà très inquiétante. Mais les tensions semblent aussi s'exacerber et se multiplier dans le cyberespace. Selon les chercheurs de Trend Micro, les infrastructures critiques du Golfe feraient depuis quelques mois face à une nouvelle campagne de cyber-intrusions menées par le groupe de hackers iranien APT34, également connu sous le nom d'OilRig. Ce dernier a récemment intensifié ses activités contre les gouvernements et les installations stratégiques des Émirats arabes unis et de la région du Golfe, une escalade cyber qui vient encore un peu plus secouer l'instabilité régionale.

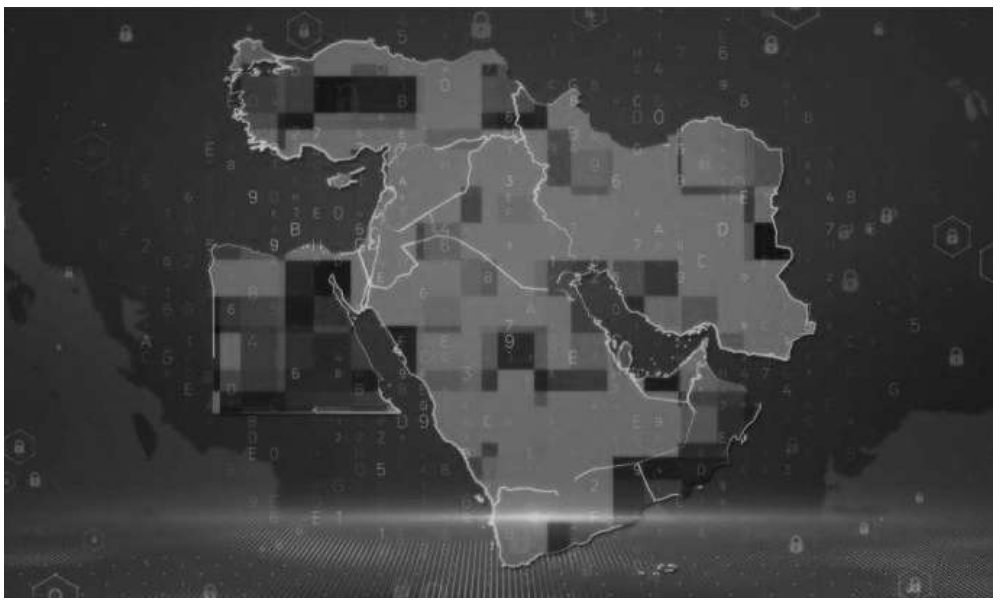

Un nouveau mode opératoire

Selon Trend Micro, ces attaques exploitent – une nouvelle fois ! – des serveurs Microsoft Exchange et des failles Windows. Les hackers ont en effet déployé une porte dérobée inédite permettant de voler des identifiants, tout en exploitant la vulnérabilité CVE-2024-30088 sous Windows pour élever ses privilèges sur les systèmes compromis.
Cette faille, corrigée en juin 2024 par Microsoft, permet aux attaquants de prendre le contrôle total des appareils infectés en accédant au niveau SYSTEM. C'est la première fois qu'elle est ainsi activement exploitée.
Selon Trend Micro, le mode opératoire d'APT34 s'est considérablement affiné. Les attaques débutent par la compromission de serveurs web vulnérables et sont suivies du déploiement d'un web shell permettant l'exécution de commandes à distance. Les hackers exploitent ensuite la faille CVE-2024-30088 pour élever leurs privilèges, avant de mettre en place des outils de vol de mots de passe et de surveillance avancés comme 'ngrok' pour une communication furtive via des tunnels sécurisés.
Mais Trend Micro révèle surtout l'étonnante technique d'exfiltration des données mises au point par les hackers iraniens. Ils exploitent un nouveau malware dénommé StealHook qui dissimule les informations volées dans des pièces jointes d'emails apparemment légitimes. Cette approche, exploitant des comptes compromis sur des serveurs Exchange, rend la détection des fuites de données extrêmement difficile pour les équipes de sécurité.

De quoi déstabiliser un peu plus la région ?

APT34 est actif dans la région du Moyen-Orient depuis plusieurs années mais selon Trend Micro cette nouvelle campagne témoigne d'un renforcement de ses capacités offensives et d'un inquiétant – quoique prévisible – accroissement de ses activités. Leur affiliation possible avec un autre groupe iranien, FOX Kitten, connu pour ses attaques par ransomware, laisse craindre l'ajout de nouvelles armes à leur arsenal. Les infrastructures énergétiques, souvent ciblées par ces attaques, pourraient subir des perturbations opérationnelles aux conséquences graves pour les populations locales.
Le groupe de hackers est réputé pour utiliser des organisations compromises afin de mener des attaques à la supply chain notamment contre des entités gouvernementales. « Nous anticipons que l'acteur malveillant pourrait exploiter les comptes dérobés pour lancer de nouvelles offensives via le phishing contre des cibles supplémentaires, » expliquent d'ailleurs les chercheurs dans leur rapport. Des chercheurs qui mettent en garde les organisations gouvernementales du Moyen-Orient et du Golfe et les exhortent à prendre au sérieux la menace représentée par ce groupe tout en renforçant leurs mesures défensives pour détecter les activités du malware StealHook notamment.

Casio piraté

Casio a confirmé avoir été victime d'une attaque par ransomware début octobre. Des données personnelles de clients, employés et partenaires ont été dérobées.
Si vous avez été un jour adepte de la fameuse montre-calculatrice Melody-80 ou le clavier Casiotone de Casio, alors vous ne serez pas indifférent à ce qui vient d'arriver à leur fabricant. Le 7 octobre, la firme nippone annonçait avoir subi une « perturbation du système ». Une semaine plus tard, le couperet tombe : il s'agissait bien d'une attaque au ransomware. Des pirates ont réussi à s'infiltrer dans les serveurs de l'entreprise, et ont raflé des gigaoctets de données sensibles. Employés, sous-traitants, partenaires commerciaux et même candidats à l'embauche : personne n'a été épargné par ce rapt massif d'informations. Les clients de Casio sont également concernés.

Les données clients de Casio ont-elles été compromises ?

Si vous avez récemment fait vos emplettes chez Casio, vous devez vous demander si les données que vous lui avez confiées sont à l'abri. Malheureusement, l'entreprise japonaise reste avare en détails sur ce point. Elle confirme dans un communiqué sur son site Web que des « informations sur certains clients » ont été dérobées, sans préciser lesquelles ni combien de personnes sont touchées. Mais elle affirme que les coordonnées bancaires ne font pas partie du lot.
Bonne nouvelle également pour les utilisateurs des services en ligne Casio ID et ClassPad : ces plateformes n'ont pas été affectées par la brèche. Elles fonctionnent sur des serveurs distincts de ceux qui ont été piratés.

Les mesures prises par Casio

Dès la découverte de l'attaque le 5 octobre, l'entreprise a isolé les serveurs compromis et fait appel à des experts en cybersécurité. Un groupe de travail a été mis en place pour restaurer les systèmes internes et reprendre les opérations normales au plus vite. Les autorités ont également été prévenues : la police a été contactée le 6 octobre et la Commission de protection des données personnelles le lendemain.
Que peuvent faire les clients de leur côté ? Tout d'abord, garder leur calme. Même si vos données ont potentiellement fuité, rien ne prouve qu'elles seront utilisées à des fins malveillantes.

L'entreprise met en garde contre de possibles tentatives de phishing ou d'envoi de spam ciblant ses clients dans les semaines à venir.
« Sachez qu'il est possible que vos informations personnelles soient utilisées à mauvais escient pour vous envoyer des e-mails non sollicités tels que des e-mails de phishing ou des e-mails indésirables. Si vous recevez des e-mails suspects, ne les ouvrez pas et supprimez-les », conseille-t-elle.
Casio s'engage également à informer individuellement les clients dont les données auraient été compromises, une fois l'enquête terminée. En attendant, redoublez de vigilance face aux e-mails, SMS ou appels se présentant comme venant de Casio. Changez vos mots de passe par précaution, en particulier si vous utilisez le même sur plusieurs sites. Enfin, surveillez vos relevés bancaires dans les prochains mois, au cas où. Ces conseils sont valables autant pour cette attaque de Casio que pour l'ensemble des fuites de données qui semblent se multiplier ces derniers temps.

POLLINISATION ARTIFICIELLE

Des robots pour polliniser les fleurs ?

L'image de vergers qui se font livrer des camions de ruches remplis d'abeilles ne relève plus d'une dystopie. Face à la baisse de la population d'insectes pollinisateurs, des producteurs se tournent vers la technologie pour complémenter la pollinisation naturelle. Dispositifs portatifs, dispositifs montés sur véhicule, drones et robots autonomes sont désormais étudiés de près.
« La majorité des systèmes de pollinisation artificielle sont utilisés pour compléter la pollinisation naturelle. Pour certaines cultures, ces systèmes se sont avérés suffisamment performants, notamment pour le kiwi, l'olivier, le palmier dattier, le noyer, la tomate et les semences de maïs hybride » indique une équipe de chercheurs néo-zélandais qui, en 2023, a passé en revue les différentes techniques existantes.
Yu Gu, enseignant à l'Université de Virginie-Occidentale, a développé avec son équipe de recherche un robot baptisé Stickbug. « Il est important de noter que nous ne sommes pas en concurrence avec les abeilles, mais il y a des endroits qui ne sont pas appropriés pour elles ou des endroits où elles ne souhaitent pas aller. » Ce dispositif, équipé de six bras robotisés, vise à remplacer les essaims dans les serres. À la différence des technologies existantes, chaque bras est capable de fonctionner individuellement sur différentes fleurs, ce qui réduit la complexité de la planification de l'opération. « La difficulté était de réaliser une pollinisation de contact, c'est-à-dire d'entrer dans la fleur et de répandre le pollen en le touchant et le déplaçant. » Pour comprendre son environnement, le robot utilise un LiDAR qui lui permet de constituer une carte 3D et une stratégie d'approche est ensuite choisie pour amener le bon bras sur la bonne fleur. Un modèle d'intelligence artificielle pré-entraîné et intégré dans le robot lui permet de réaliser cette opération avec précision. « Nous traitons chaque plante et chaque fleur comme une entité et nous collectons toutes les données, ce qui offre au robot un important potentiel d'adaptation. »
L'objectif de ce projet est d'arriver à terme à approcher des fleurs très délicates, quand d'autres équipes de recherche travaillent sur des technologies de drones qui elles, peuvent endommager les cultures. « Il y a d'autres chercheurs qui travaillent sur des robots qui ont la taille des abeilles, mais on ne peut imaginer leur fonctionnement à court terme. » La validation expérimentale de Stickbug sur des ronciers a démontré que le robot peut réaliser plus de 1,5 pollinisation par minute avec un taux de réussite de 50%. A l'avenir, l'usage de l'électronique flexible et des technologies de robotique molle pourront améliorer ces performances afin d'apporter une pollinisation plus précise, en contact avec la fleur.

Mots fléchés

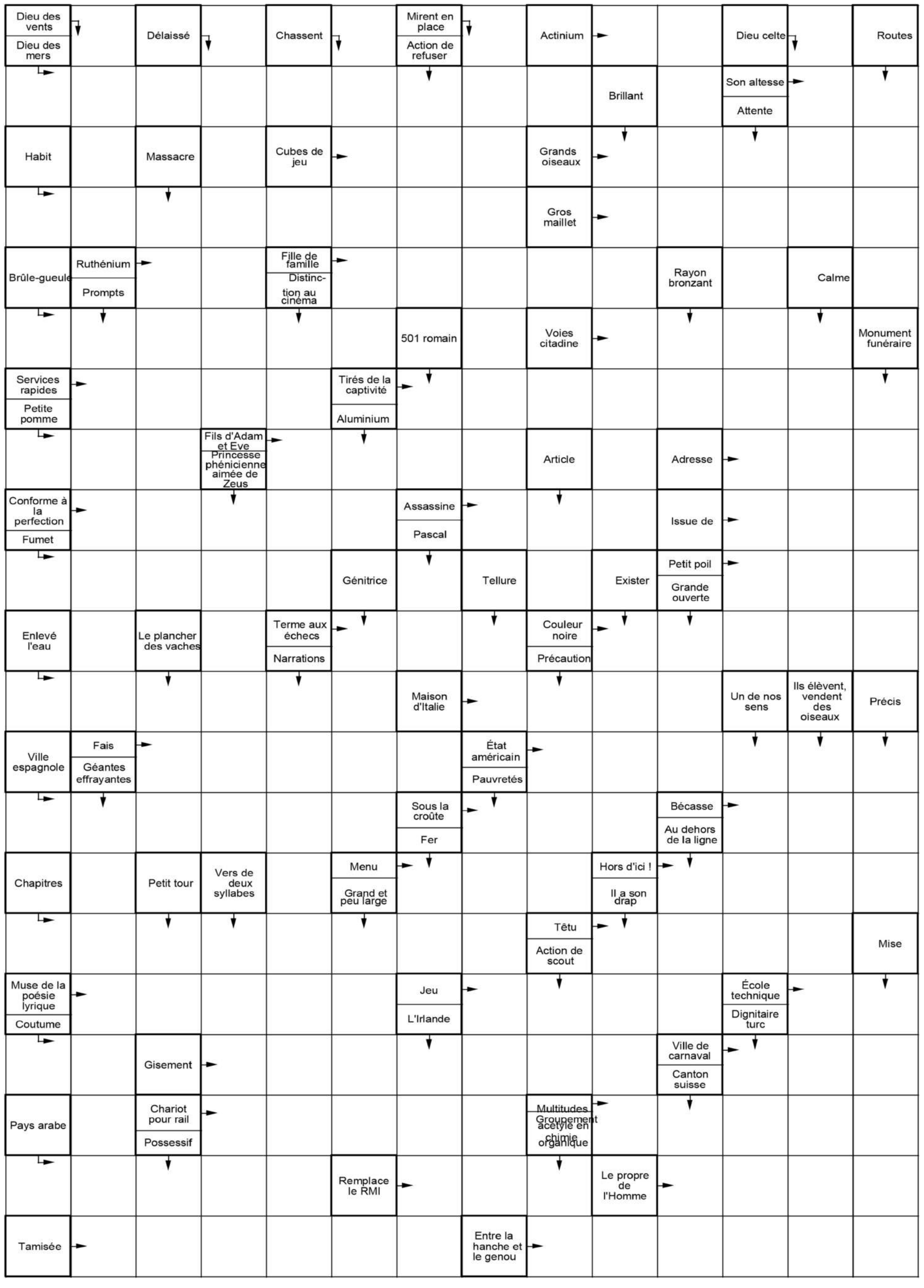

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 16 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

ALI AOUN L'A ANNONCÉ :

«JAC et Chery sont entrain de réaliser leurs usines automobiles en Algérie »

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a estimé, ce mardi, que l'Algérie est sur le droit chemin pour développer une réelle industrie automobile. Interrogé par le journaliste de la Radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Aoun, a cité l'exemple des constructeurs chinois JAC et Chery qui sont entrain de réaliser leurs usines automobiles dans le pays. « Tout ceci est mis en place pour qu'il y ait une réelle industrie automobile et non plus le semblant de production qu'il y avait avant ».

MDN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en Mauritanie

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) entame, mardi, une visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Sur invitation de Monsieur le Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées de la Mauritanie, Monsieur le Général d'Armée Chanegirha Saïd, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République islamique de Mauritanie à partir d'aujourd'hui 15 octobre 2024", précise la même source.
Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées mauritaniennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

ECONOMIE BLEUE

Signature de deux accords de coopération internationale

Deux accords de coopération algéro-tunisien et algéro-grec ont été signés, hier à Alger, en vue d'accompagner la création d'un cluster professionnel maritime algérien, permettant le développement des expertises nationales dans le domaine de l'économie bleue. Ces accords ont été signés par le directeur général de l'incubateur "Leancubator", Abdelfettah Harizi, le président du cluster professionnel maritime tunisien, Ezzedine Kacem et le directeur du Centre d'excellence maritime grec, Gregory Yuvanof, et ce sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid et l'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Hardaoui, en marge de la tenue de la Conférence algérienne de l'économie bleue. Selon M. Harizi, ces deux accords prévoient "la création d'opportunités pour les acteurs algériens dans le domaine de l'économie bleue à travers la coopération internationale, l'échange d'expertises entre les trois pays et le soutien à l'innovation entre eux, avec des projets conjoints à venir dans les prochains mois. De son côté, M. Kacem a affirmé que ces accords visent à créer des clusters de professionnels maritimes dans tous les pays d'Afrique du nord, pour ensuite établir une organisation regroupant tous les clusters de la région, conformément aux recommandations des Nations unies. Le même intervenant a précisé à l'APS que le cluster professionnel maritime tunisien en tant que premier cluster créé en Afrique, accompagnera, dans le cadre de l'accord, le cluster algérien devant être créé et ce à travers la formation des experts maritimes et la facilitation de l'accès à l'économie bleue dans tous ses domaines. De son côté, M. Yuvanof a indiqué que le nouvel accord permettra le transfert des expertises entre les pays des deux rives de la Méditerranée et le développement des compétences des opérateurs économiques.

NAPEC 2024

La protection de l'environnement et les biotechnologies en débat

La protection de l'environnement et la réduction des gaz à effet de serre et les biotechnologies au service de la transition énergétique ont été, mardi, au centre des conférences organisées dans le cadre de la 2ème journée du salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", qui se déroule au Centre des conventions (CCO) "Mohamed Benahmed" à Oran . Dans une communication sur les efforts fournis par Sonatarch pour réduire les émissions de méthane, le chef de département environnement au niveau de la direction de l'activité exploration et production du Groupe, M. Guemmour Chaker, a fait savoir que le groupe Sonatrach, à travers sa stratégie Climat agit dans le sens d'éliminer, d'ici 2030, les émissions de méthane, et ce, par une série de mesures. "Tout est en train de se faire pour atteindre cet objectif, dont la conformité réglementaire, la réduction du torchage, l'atténuation des émissions, ainsi que la mise en place d'un système MRV (measuring, reporting, verification), a-t-il indiqué. Le système MRV est un dispositif de suivi et de capitalisation des actions d'adaptation et d'atténuation en matière d'émission de gaz à effet de serre. Il a été réalisé dans la cadre d'une coopération algéro-allemande. M. Guemmour a fait part, aussi d'un autre projet avec le partenaire italien ENI qui consiste à réaliser des actions d'atténuation de gaz, le développement d'une technologie ayant un impact positif sur l'environnement et la mise en œuvre de projets concrets, permettant la réduction de l'empreinte carbone, résultant de l'activité du Groupe".

En matière d'efficacité énergétique, a-t-il ajouté, un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'ensemble des installations de Sonatrach a été mis en œuvre, en partenariat avec l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Il a souligné que "dans le cadre de ce programme, nous avons réalisé un certain nombre d'audits, qui ont donné lieu à la levée de quelques réserves et nous avons formé des cadres en audit énergétique". Pour sa part, Mme Sifi Amina, chercheur à la Direction centrale Recherche et développement de Sonatrach, a mis l'accent sur l'utilisation des biotechnologies dans le domaine énergétique et le développement de solutions innovantes et propres à même de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise, ainsi que la production de ressources énergétiques nouvelles basées sur le développement de bioprocédés. "Nous travaillons, actuellement, sur un projet, en association avec un centre de recherche algérien, visant à exploiter le potentiel de souches microalgues à dépolluer, mais aussi à produire de l'énergie et plus précisément de l'hydrogène vert", a fait savoir Mme Sifi. "Nous sommes en train de faire une étude de faisabilité technico-économique de notre projet, qui sera un projet pilote, et si les résultats sont satisfaisants et encourageants, on essayera de passer à l'échelle industrielle et construire une usine", a-t-elle noté. Plusieurs communications ont été programmées, lors de cette 2ème journée du NAPEC , abordant, entre autres, la formation, le transport du gaz naturel, les startups et l'innovation dans le monde énergétique.

OUVERTURE DES JOURNÉES "CANEX WKND" AUJOURD'HUI À ALGER

Algérie-Afrique-culture-innovation-manifestation

Les journées du "CANEX WKND 2024" organisées par l'Algérie s'ouvriront, mercredi à Alger, dans le but de faire connaitre les industries créatives et culturelles algériennes et africaines, encourager les talents africains dans divers domaines de créativité, promouvoir le débat artistique et offrir davantage d'opportunités de partenariat. Organisée conjointement par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports, et du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank" et en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et

le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), cette manifestation s'étalera jusqu'au 19 octobre au Palais des Expositions (SAFEX) à Alger. La cérémonie d'ouverture de ces journées aura lieu, mercredi après-midi à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaih, animée par une pléiade d'artistes d'Algérie et de pays africains comme l'Afrique du Sud, le Kenya, Malawi et l'Ouganda, en présence de la championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif et de la championne tunisienne de tennis, Ons Jabeur. Cette manifestation à la fois culturelle et touristique qui précède la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en septembre 2025, en Algérie, et qui se tient sous le slogan "Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde", se veut une occasion importante pour faire connaitre les industries créatives et culturelles africaines, encourager les différents talents dans divers domaines de créativité des quatre coins du continent, promouvoir le débat entre les participants et offrir davantage d'opportunités commerciales entre les entreprises d'une part, et entre les entreprises et les gouvernements, d'autre part.